

Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat

# Rapport d'Orientations Budgétaires

2022-2023

RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

---

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	1
<b>Introduction : Rappel des obligations réglementaires</b> .....	2
<b>1. Présentation de la structure</b> .....	3
a. Le Pays et sa gouvernance .....	3
b. Engagements.....	4
<b>2. Les actions réalisées ou engagées en 2022 et les perspectives 2023</b> .....	5
a. Les contractualisations.....	5
i. LEADER.....	5
ii. Les PTRTE 2022-2026 .....	8
b. Thématique Aménagement Développement Local .....	10
i. Urbanisme: Le SCoT .....	10
c. Thématique Services à la population .....	12
i. Plan d'action : Parcours de la personne Âgée.....	12
ii. thématique santé.....	15
d. Thématique Economie Emploi .....	15
i. La GTEC .....	15
ii. Le guichet 1er accueil.....	17
e. Thématique Développement Durable .....	18
i. GAIAH.....	18
ii. Circuits de proximité .....	20
<b>3. Exercice budgétaire 2022</b> .....	21
a. Eléments de contexte .....	21
b. exécution budgétaire 2022 .....	21
Exécution budgétaire de la section de fonctionnement .....	21
Exécution budgétaire de la section d'investissement .....	27
c. Vers le Budget 2023 .....	30
d. Les Orientations Budgétaires pour 2023 .....	30
e. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.....	31
f. Des dépenses d'investissement pour le SCot .....	32
g. La dette .....	32
h. Des recettes encore incertaines.....	33
i. Des cotisations stables.....	33
j. Balance générale prévisionnelle 2023 .....	33

RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

Syndicat Intercommunal ADEVA Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2022-2023

---

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

## INTRODUCTION : RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

« La tenue d'un DOB est obligatoire pour les communes d'au moins 3500 habitants et les établissements publics administratifs en dépendant, les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3500 habitants ou plus les départements et les régions.

Ce débat, a pour but de renforcer la « démocratie locale » : il s'agit donc d'un moment clé, permettant, d'une part, aux élus de bénéficier d'une information en matière budgétaire et, d'autre part, de donner une place à l'expression.

L'organisation du débat permet ainsi de préparer l'examen du budget, en donnant aux membres de l'organe délibérant les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision au moment de l'adoption du budget primitif. Les membres de l'organe délibérant doivent disposer d'une information complète et suffisamment détaillée, contenant notamment des éléments d'analyse prospective, des informations sur les principaux investissements projetés, sur le niveau d'endettement et son évolution, sur l'évolution des taux de la fiscalité locale...

La loi NOTRe introduit un complément des dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Ainsi, les membres de l'assemblée délibérante doivent être destinataires, préalablement à la séance au cours de laquelle se déroulera le DOB, d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport apportera aussi un éclairage sur l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature, du temps de travail... »

LA GAZETTE (LAURA FILLEUL, avocate à la Cour des Comptes).

### Ses objectifs :

- informer sur la situation financière de la collectivité,
- discuter des orientations budgétaires dans l'année à venir

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE

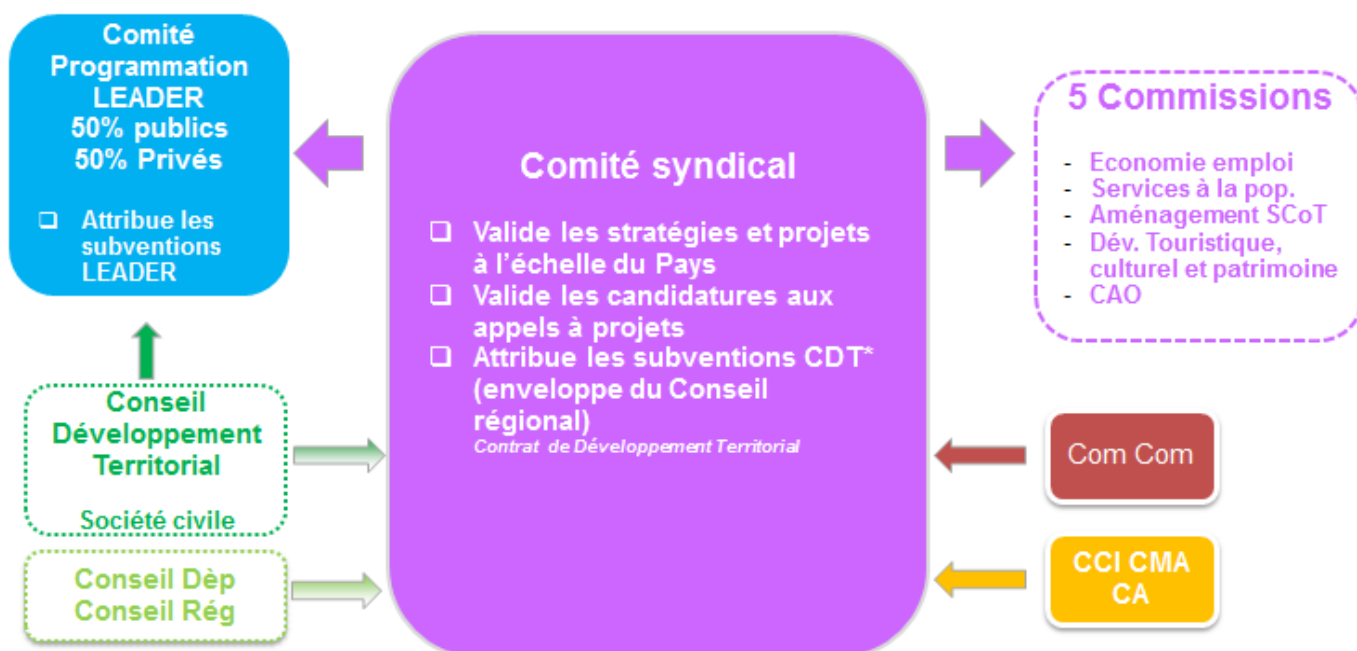
# 1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## a. LE PAYS ET SA GOUVERNANCE

Le territoire du Pays Vitryat regroupe 100 communes, réparties en 3 communautés de communes comprenant 41 671 habitants  
(Population légale des communes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Source Insee. N-1 : 41687 hbts).



Le comité syndical est composé de 22 membres délibérants et de 15 invités permanents.  
Seuls les membres représentant des EPCI peuvent s'exprimer sur les décisions relevant de la compétence SCoT.



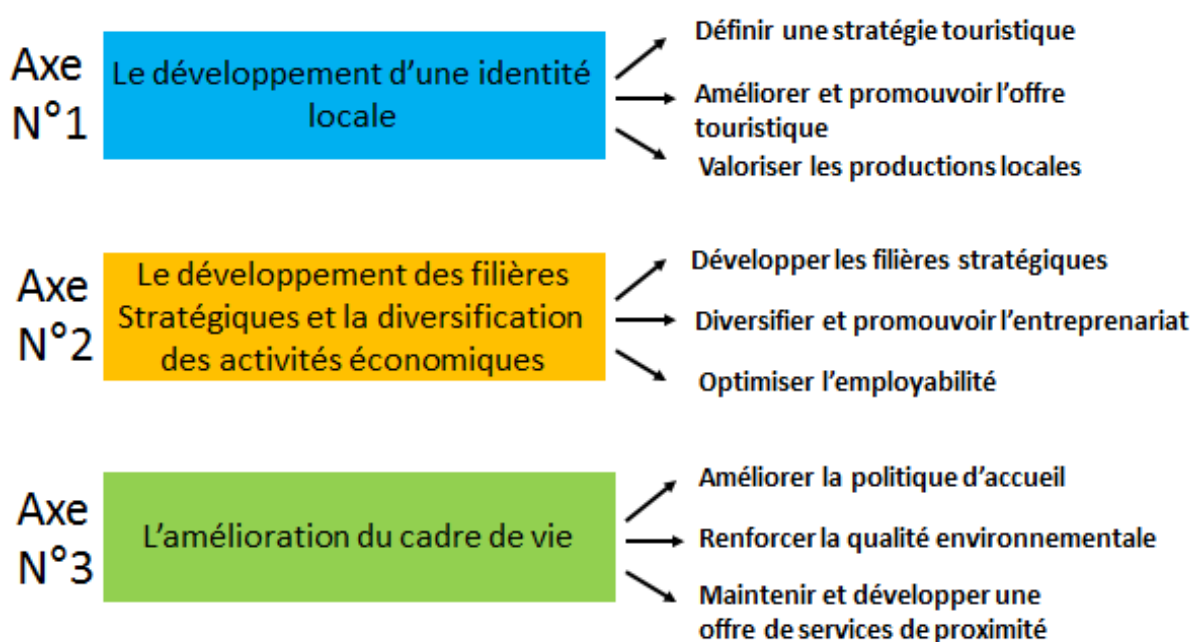
Afin de permettre un suivi et une réflexion partagée sur les dossiers en amont des comités syndicaux, le comité se décline en 5 commissions qu'il nous faut redynamiser :

- Economie et Emploi
- Services à la population
- Aménagement – SCoT
- Développement touristique, culturel et patrimoine
- Marchés publics / Appel d'Offres

## b. ENGAGEMENTS

### Un projet de Territoire qui se décline en 3 axes stratégiques

Le comité syndical du 24 Mars 2016 a défini les 3 axes stratégiques qui orienteront les actions du syndicat Mixte durant les 10 prochaines années.



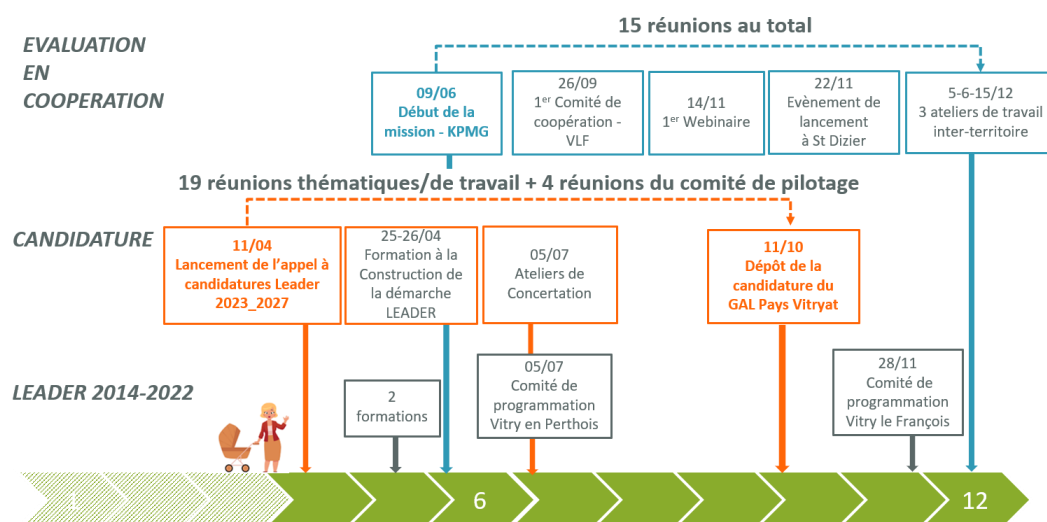
## 2. LES ACTIONS REALISEES OU ENGAGEES EN 2022 ET LES PERSPECTIVES 2023

### a. LES CONTRACTUALISATIONS

#### i. LEADER

Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) 2014-2022, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), soutient des projets de développement local dont l'objectif est de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Le Pays, représenté par le comité de programmation et l'équipe technique du **Groupe d'Action Locale** (la chargée de mission et la gestionnaire LEADER), anime cette démarche sur le territoire.

En 2022 :



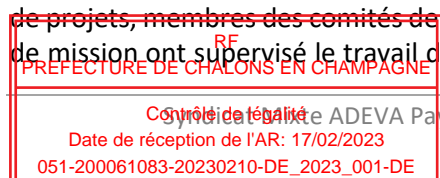
Au retour du congé maternité de la chargée de mission LEADER, au 1<sup>er</sup> mars 2022, l'activité s'est concentrée autour de 3 tâches principales :

- La réponse à l'appel à la candidature du programme LEADER 2023-2027 lancée par la Région Grand Est :

ADEVA a fait le choix d'élaborer le dossier de candidature en interne. La chargée de mission ainsi que le Directeur d'ADEVA ont mené à bien cette mission, à savoir : l'établissement du diagnostic territorial, l'analyse AFOM du Pays Vitryat, la concertation avec les acteurs locaux, la définition de la stratégie et la rédaction des fiches actions. Cela représente 70 jours de travail sur 6 mois.

- L'évaluation du programme LEADER 2014-2022 en coopération avec les GALS du Pays de Brie et Champagne et le Gal de St Dizier Der et Marne

Au-delà de l'obligation réglementaire de chaque GAL d'évaluer son programme LEADER, le GAL du Pays Vitryat a souhaité avec ses GALS voisins, une évaluation participative (enquêtes auprès des porteurs de projets, membres des comités de programmation, organisation d'ateliers de travail...). Les chargées de mission ont supervisé le travail du bureau d'études de KPMG et organisé l'ensemble des réunions



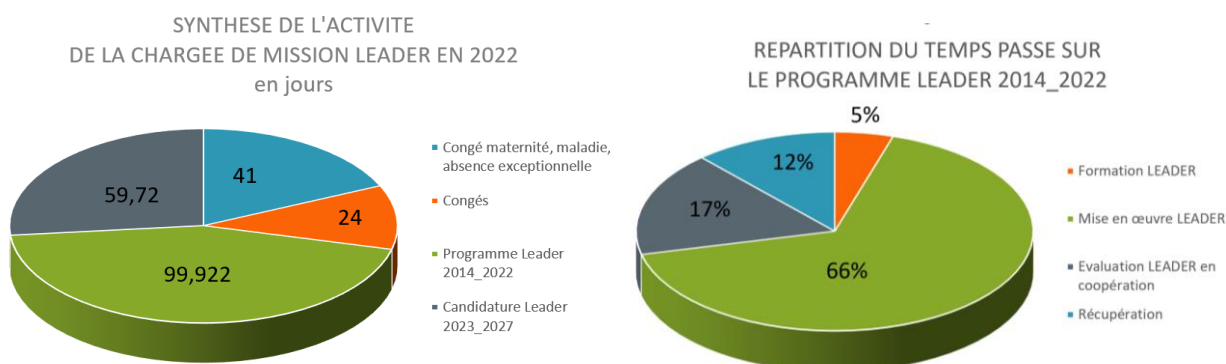
du comité de technique, du comité de coopération et les ateliers thématiques. Cela représente 17 jours de travail sur l'année 2022. Le travail en commun se poursuit en 2023. Le bureau d'études produira un bilan chiffré actualisé en 2024 à la fin de la programmation.

- La mise en œuvre du programme LEADER 2014-2022

L'équipe technique du GAL a également assuré la gestion de la programmation en cours avec :

- Le renseignement des porteurs de projets, l'aide à la constitution des dossiers de demande d'aide,
- La saisie des dossiers sous le logiciel OSIRIS (gestionnaire),
- L'élaboration de 8 demandes de paiement dont 3 encore en cours (gestionnaire)
- 2 visites de contrôle sur place avec l'instructrice de la Région Loula Hassan (gestionnaire)

La répartition de l'activité de la chargée de mission a été la suivante:



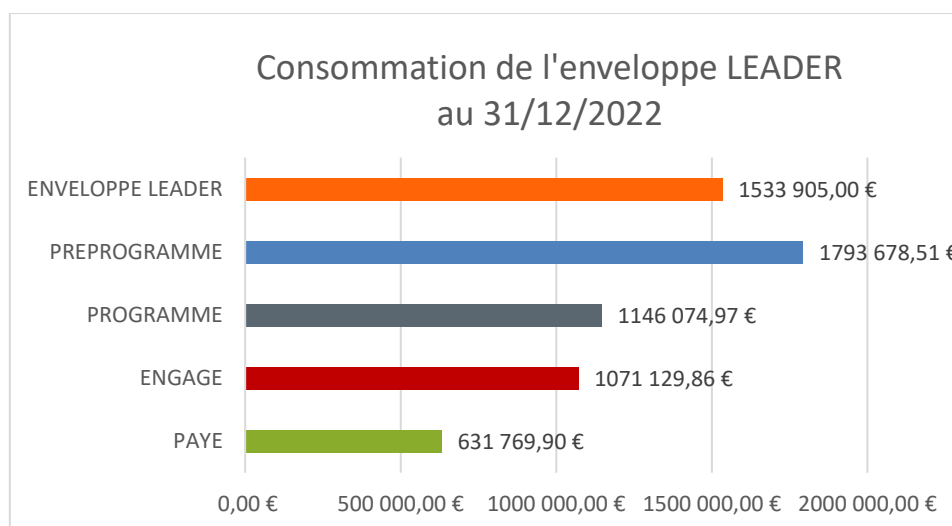
Le programme LEADER 2014-2022 en quelques chiffres :

Dossiers 19,2 (hors Ingé)		
Indicateurs de suivi	2022	Cumul 2016-2022
Nombre de porteurs rencontrés (rdv, tél,...)	26	266
Nombre de dossiers déposés	10	66
Dossiers préprogrammés	9	44
Dossiers préprogrammés abandonnés	5	12
Montant des dossiers préprogrammés (hors abandons)		1 793 678,51 €
Nombre de dossiers programmés	1	37
Montant des dossiers programmés		1 146 074,97 €
Nombre de dossiers engagés (convention signée)	1	37
Montant des dossiers engagés		1 074 168,50 €
Nombre de dossiers payés	5	17
Montant des dossiers payés		463 844,61 €

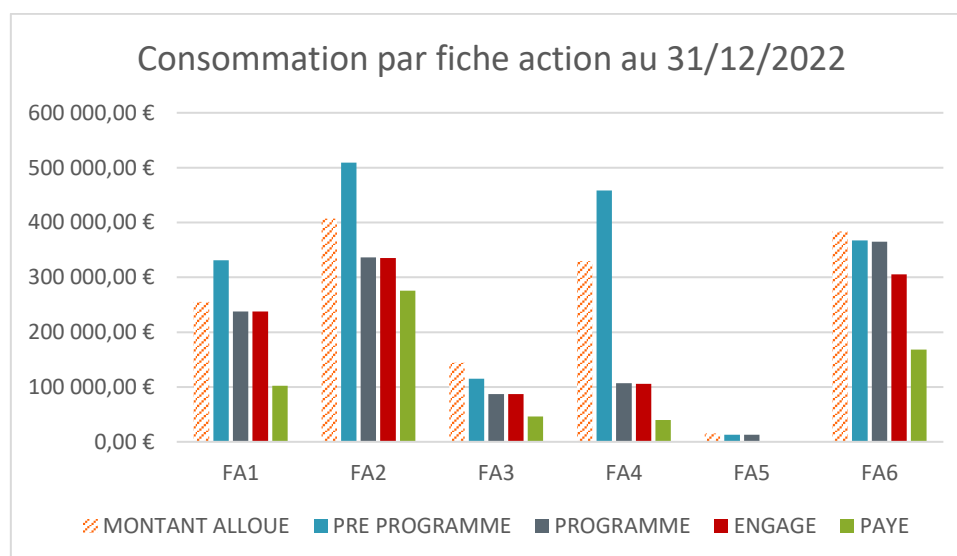
Contrôle de qualité  
 Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
 051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

Dossiers 19,4 ingé		
Indicateurs de suivi	2022	Cumul 2016-2022
Nombre de dossiers déposés	1	8
Nombre de dossiers programmés	1	7
Nombre de dossiers payés Ingénierie Leader	0	4
Montant des dossiers payés		167 925,29 €

<b>TOTAL des dossiers payés</b>	<b>631 769,90 €</b>
---------------------------------	---------------------



A la date du 31/12/2022, 116,94 % de l'enveloppe financière ont été préprogrammés, 74,72% programmés, 69,83% engagés et 41,19 % payés.



- FA1 : Structuration des acteurs et de l'offre touristique autour de l'identité territoriale
- FA2 : Amélioration de la qualité de l'offre d'hébergement, de restauration et des sites patrimoniaux et à valeur touristique
- FA3 : Développement et valorisation de nouveaux circuits de distribution, des éco-filières et de l'innovation en matière d'entrepreneuriat
- FA4 : Co-construction d'une politique sociale et amélioration de la mobilité à l'échelle territoriale
- FA5 : Coopération
- FA6 : Animation et Gestion du GAL

RP  
 PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
 Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
 051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE



	Taux de consommation de la fiche	Montant de la fiche	Montant restant	Nbre de dossiers préprogrammés en attente de programmation	Montant total à programmer
FA1 : Structuration des acteurs et de l'offre touristique autour de l'identité territoriale	93,13%	255 097,73 €	17 527,56 €	2	62 320,00 €
FA2 : Amélioration de la qualité de l'offre d'hébergement, de restauration et des sites patrimoniaux et à valeur touristique	82,70%	406 904,83 €	70 374,48 €	3	150 000,00 €
FA3 : Développement et valorisation de nouveaux circuits de distribution, des éco-filières et de l'innovation en matière d'entreprenariat	60,59%	144 084,66 €	56 780,87 €	1	3 200,00 €
FA4 : Co-construction d'une politique sociale et amélioration de la mobilité à l'échelle territoriale	32,38%	329 341,53 €	222 691,48 €	6*	232 050,00 €
FA5 : Coopération	85,24%	15 000,00 €	2 214,36 €	0	
Total		1 150 428,75 €	369 588,75 €	12	447 570,00 €

(+) 12 580,43 € de sous réalisation au 31/12/22

FA6 : Animation et Gestion du GAL	95,24%	383 476,25 €	18 241,28 €	Ingés 2023 + temps demandes de paiement 2024 + 2025	
-----------------------------------	--------	--------------	-------------	---	--

(+) 18 481,21 € de sous réalisation au 31/12/22

\* choix de ne pas inclure 2 dossiers qui ne devraient pas aboutir

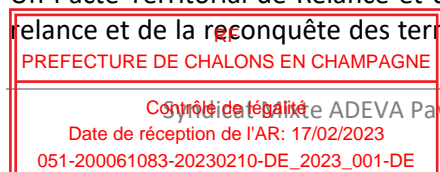
### Perspectives 2023 :

- Ressources humaines :
  - Chargée de mission à 80% - Gestion de la programmation Leader actuelle + Leader 2023-2027 (si la candidature du GAL est retenue – réponse fin mars/début avril)
  - Gestionnaire LEADER à 50% sur la mission LEADER – gestion courante du GAL et élaboration des demandes de paiement
  - Renfort : 20% du temps de travail de la Chargée de mission Economie Emploi Services à la population
- Programme LEADER 2014-2022 :
  - Terminer la programmation et la consommation de l'intégralité de l'enveloppe (hors ingénierie 19.4 pour 2024-2025)
  - Continuer les demandes de paiement
  - Organiser les comités de programmation
- Programme LEADER 2023-2027 (dans l'hypothèse où la candidature du GAL serait retenue) :
  - Assurer les modifications à apporter aux fiches actions avant le conventionnement avec la Région Grand Est
  - Former l'équipe technique du GAL au nouveau logiciel EURO-PAC
  - Installer le nouveau Comité de programmation
  - Communiquer sur la nouvelle stratégie du GAL et des financements possibles auprès des élus et porteurs de projet
- Evaluation LEADER en coopération :
  - Finaliser l'étude
  - Organiser l'éducteur et l'évènement de clôture

## ii. LES PTRTE 2022-2026

### En 2022

Un Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée



Système de l'ADEVA Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2022-2023

des mandats locaux. C'est une démarche pour mutualiser des financements grâce à un partenariat inédit Etat-Région. Il permet de mobiliser des crédits relance, des politiques de droit commun et des fonds européens. Les PTRTE déclinent localement les orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région : transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires.

Un PTRTE est évolutif : enrichissement de la stratégie, émergence de nouveaux projets ou partenariats sont intégrés « au fil de l'eau » dans le PTRTE, sans procédure d'avenant.

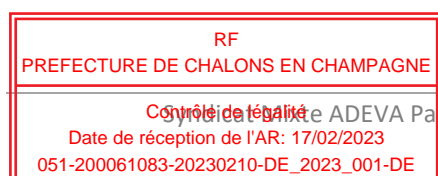
Sur le territoire du Pays Vitryat, 2 PTRTE ont été signés en Décembre 2021. L'un à l'échelle de la Communauté de communes Vitry Champagne et Der et un regroupant les communautés de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx et Perthois Bocage et Der.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, la CCVCD s'engage à associer à ses travaux, selon les thématiques des projets, le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat.

Pour le PTRTE 4CVS/Perthois Bocage et Der, co animation ADEVA / DDT afin de répondre aux objectifs fixés pour l'année 2022 :

- Finalisation des fiches actions 2022-2023 et mise en place de groupes de travail
- Suivi et accompagnement à la mise en œuvre des actions 2022 qui sont actuellement au nombre de 3 en cours de réalisation :
  - Élaborer un schéma directeur global sur les économies d'énergie : Identifier et prioriser à l'échelle des communes les bâtiments publics nécessitant une rénovation énergétique.
  - Travailler sur l'attractivité résidentielle des bourgs ruraux en améliorant le cadre de vie : Rénovation Groupe Scolaire de Sermaize les Bains.
  - Développer l'attractivité touristique du Corridor Côteaux Vitryats / Lac du Der
- Co animation des groupes de travail, des COTECH et COPIL pour le PTRTE 4CVS/Perthois Bocage et Der

Réunion équipe projet	05.04.2022	Préparation départ A.Cuntigh
Réunion équipe projet	03.06.2022	Présentation PTRTE 4CVS / CCPBD. Prise de poste T.Neffah
Réunion CCVCD	14.06.2022	Présentation PTRTE CCVCD. A.Reignier
Réunion préparatoire Copil	05.07.2022	DDT – C.Régional L.Rollot - Adeva
Copil	08.07.2022	Rôle et mission Cotech / Copil, Méthodologie et suivi des projets, projets à prioriser en 2022
Cotech	14.10.2022	Etude des projets – Grille de suivi Resana
Cotech Visio	18.11.2022	Hierarchisation des projets et suivi
Réunion GT Energie + Groupe Scolaire Sermaize	20.12.2022	Etude projets
Réunion GT Tourisme	13.01.2023	Etude projet attractivité Corridor Côteaux Vitryat / Lac du Der (OT du Der – Destination France)



## Perspectives 2023 :

Les objectifs restent les mêmes avec cependant la volonté affirmée de concrétiser certains projets en cours. Il nous faudra aussi définir le cadre d'évaluation et de suivi de la démarche à travers une grille d'indicateurs (objectif 2022 non réalisé reporté en 2023). 6 comités techniques planifiés à ce jour à raison d'une séance tous les 2 mois.

## b. THEMATIQUE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT LOCAL

### i. URBANISME: LE SCOT

Rappel :

L'attribution du marché subséquent a été actée fin Avril 2019 par les commissions « Aménagement SCOT » et « Appels d'Offres » pour un montant de **334 185 € TTC**.

#### L'étude d'élaboration du SCOT – Un diagnostic concerté et l'initialisation du PAS<sup>1</sup>

Après une année 2020 consacrée à l'élaboration du diagnostic du SCOT à partir de l'ensemble des études et données collectées il était important de « territorialiser » celui-ci en concertant l'ensemble des EPCI. 3 ateliers de concertations et 1 intervention en commission de la CCVCD ont permis de confronter les analyses statistiques avec l'analyse qualitative des acteurs du territoire et de dégager des enjeux transversaux qui seront la trame du PAS.

Il était également important de remobiliser la gouvernance du SCOT au travers de 2 COFIL et du comité syndical. Le premier a permis de présenter la démarche engagée auprès des nouveaux élus et de valider les éléments de diagnostic. Lors du second COFIL, une méthodologie permettant de prendre en compte les évolutions réglementaires du code de l'urbanisme a été approuvée donnant ainsi la feuille de route 2022.

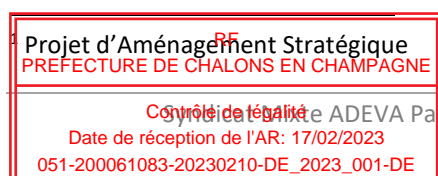
La prise en compte des évolutions réglementaires impacte le SCOT aussi bien dans sa formalisation qu'au niveau des enjeux environnementaux et fonciers notamment avec la prise en compte de la Loi climat et résilience intégrant l'objectif Zéro Artificialisation Nette.

#### Les enjeux de la Loi Climat et Résilience

Ces dernières années l'évolution du code environnemental et de l'urbanisme nécessite une capacité d'anticipation et d'adaptation des territoires. Cela implique une veille réglementaire et de s'appuyer sur des supports ressources comme la FédéScoT et l'ANPP.

Le Syndicat a ainsi participé à plusieurs réunions et travaux à l'échelle régionale qui ont débouché sur plusieurs préconisations et contributions notamment sur la prise en compte dans les documents d'urbanisme de l'objectif ZAN dont le premier à devoir être compatible avec cet objectif est le SRADDET (encore en évolution).

Juin 2022	RDV Elus locaux
20.06.2022	Comité de suivi Citadia – Relance Bureau d'études



10.08.2022	Réunion de travail – Pays de Sarrebourg – Enquête FédéSCoT
20.09.2022	InterSCoT (FédéSCoT) – Réunion de travail préparatoire à la 3ème Conférence des SCoT
03.10.2022	Visioconférence FédéSCoT ZAN + RDV M.Bouquet Président Délégué au SCoT (D.Fontaine + T.Neffah)
07.10.2022	Comité de suivi Citadia en Présentiel : Redéfinition du plan d'action présenté lors du Comité Syndical du 13.12.2022
10.10.2022	3ème Conférence des SCoT
13.10.2022	Comité de suivi Citadia
26.10.2022	Comité de suivi Citadia
03.11.2022	Webconférence Banque des Territoires
24.11.2022	AG de la FédéSCoT
07.12.2022	Comité de suivi Citadia – Point facturation

### Les perspectives 2023-2024

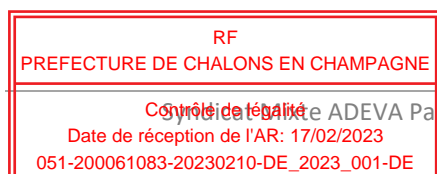
Réunion du Groupement (PLUI CCBJC Joinville, PLUI St Dizier Der et Blaise, SCoT Nord Haute Marne, SCoT Pays Vitryat) organisée mardi 24 janvier 2023 afin d'évoquer le travail collaboratif avec le bureau d'études (BE). Il ressort de cet échange un mécontentement général du travail effectué par Citadia, d'autant plus au regard du coût de l'investissement (à ce jour 135 k€ payés par le Pays Vitryat pour une enveloppe globale de 334 K€). Nous envisageons donc de façon commune un courrier de mise en demeure à l'attention du BE, l'objectif étant de lui faire part de nos besoins ou exigences de résultats. Dans le cas contraire, il pourrait être réfléchi à une solution alternative (changement de bureau d'études par exemple).

Concernant l'élaboration du SCoT, et en faisant abstraction des éléments cités ci-dessus ; les objectifs à court terme sont les suivants :

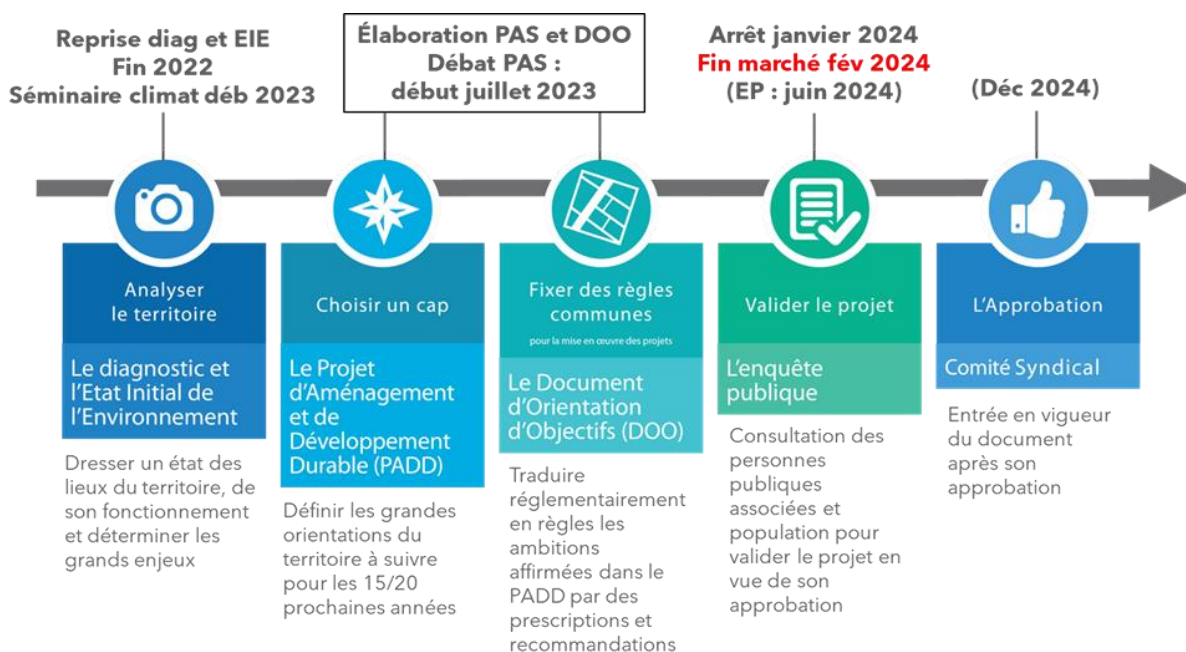
- Relancer la Commission Aménagement – SCoT
- Révision du diagnostic. Données socio-économiques (2023)
- Elaboration du PAS et du DOO (2023)
- Concertation des Personnes Publiques Associées (2024)
- Communication et la concertation des élus et du grand public (2024)

Le Syndicat poursuivra également :

- Ses actions de suivi des schémas d'aménagement et documents d'urbanisme en tant que PPA.
- Son implication à l'échelle régionale pour le suivi et la participation aux politiques d'aménagement.



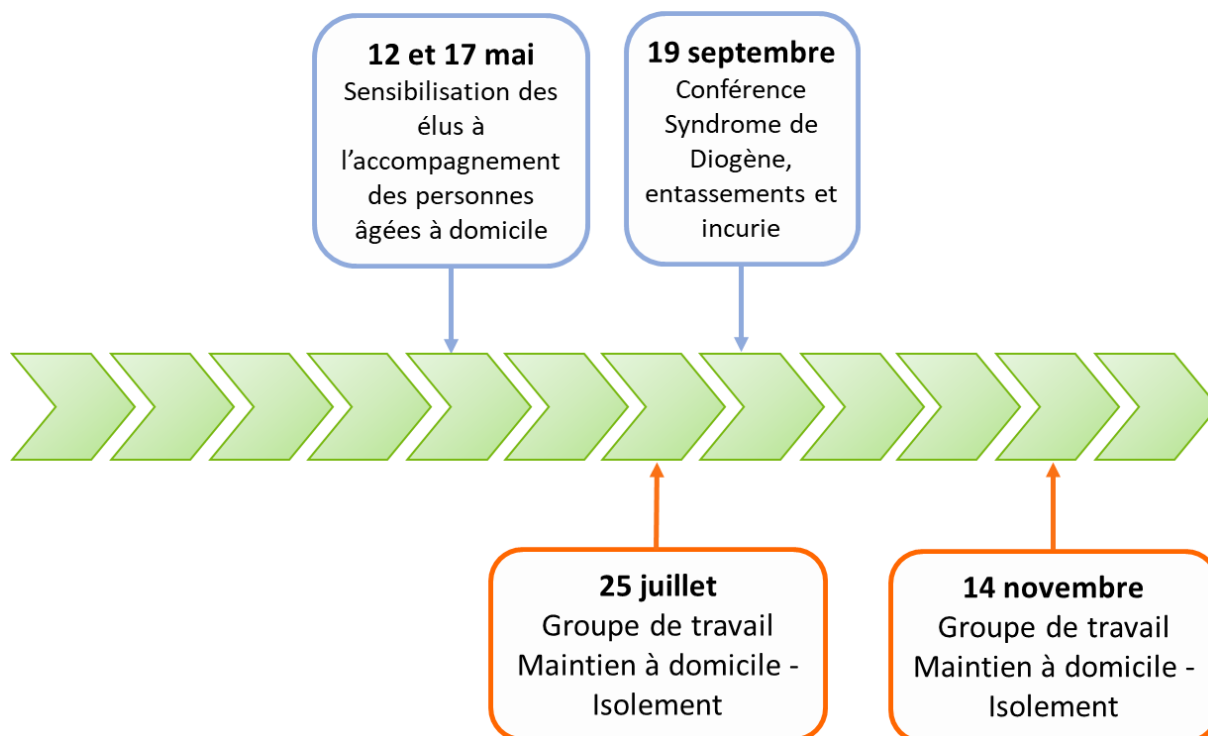
## Calendrier prévisionnel de l'Elaboration du SCoT 2023-2024



### C. THEMATIQUE SERVICES A LA POPULATION

#### i. PLAN D'ACTION : PARCOURS DE LA PERSONNE ÂGÉE

Le Pays Vitryat s'est engagé dans une démarche visant à améliorer le parcours de vie et de santé de la personne âgée sur son territoire. Celle-ci prend la forme d'un plan d'actions « Parcours de la personne âgée » qu'ADEVA anime auprès des acteurs locaux du maintien à domicile.



RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE

Dans le cadre du plan d'actions Parcours de la Personne Âgée, le chargé de mission a assuré en 2021 :

- L'animation du groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement », composé d'acteurs du maintien à domicile et d'institutionnels compétents auprès des séniors.
- La poursuite des actions de formation « les intervenants à domicile »
- L'ingénierie financière pour la mise en œuvre des actions sur le territoire.
- L'accompagnement et le suivi des initiatives en lien avec le vieillissement de la population.

Indicateurs de l'Animation du groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement » et Commission	
Groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement »	2 réunions de travail + échanges par mails et téléphoniques
PARTENAIRES MOBILISÉS	
Élus locaux, Agence Régionale de Santé, CLIC, MAIA (Actuellement DAC), MSA, CLS Vitry-le-François, Services d'Aide à Domicile, SSIAD, EHPAD, MARPA, Familles Rurales, ADMR, proches aidants...	

### Actions menées en 2022 dans le cadre du plan d'actions Parcours de la Personne Âgée :

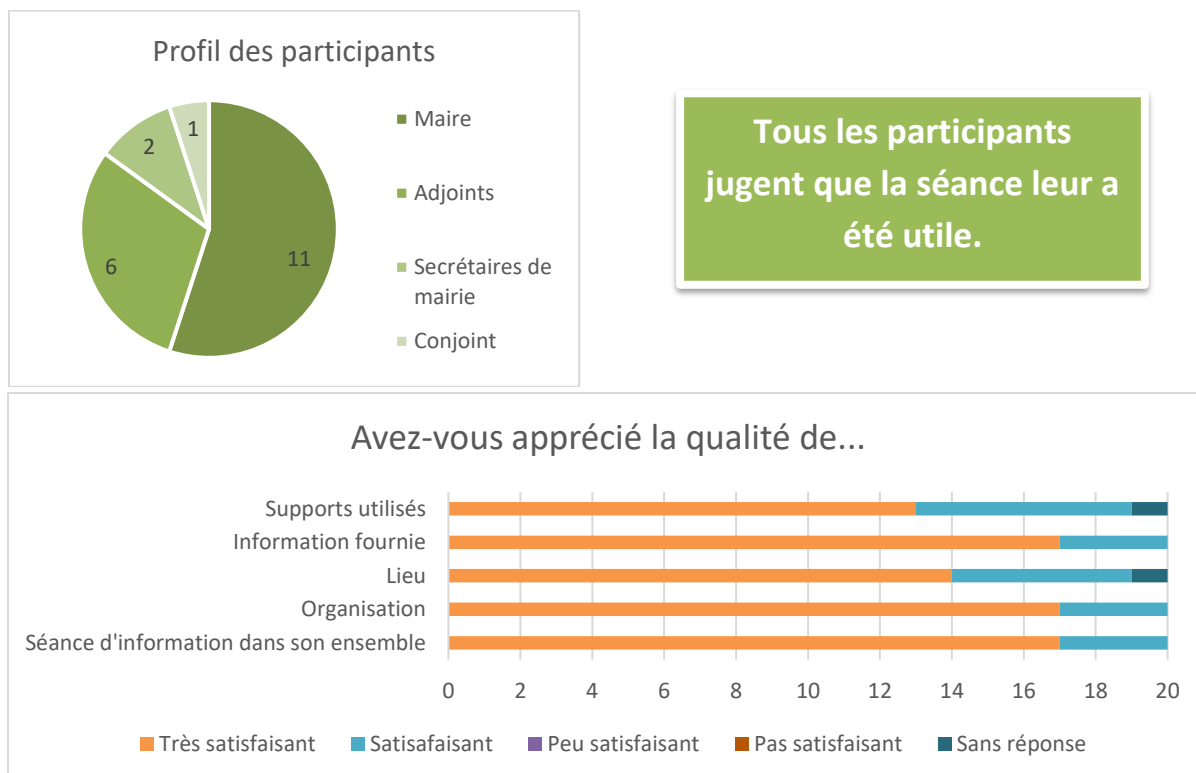
La chargée de mission et le groupe de travail « Maintien à domicile » ont poursuivi l'action « Sensibiliser et former les intervenants à domicile », inscrite au Contrat Local de santé de Vitry-Le-François, et portée à échelle du Pays Vitryat.

Ainsi, une formation et une conférence ont été co-construites avec les partenaires :

Formation : « Sensibilisation des élus à l'accompagnement des personnes âgées à domicile »

Conférence : « Syndrome de Diogène, entassements et incurie »

- Bilan de la sensibilisation des élus à l'accompagnement des personnes âgées à domicile



• Bilan de la conférence Syndrome de Diogène entassements et incurie

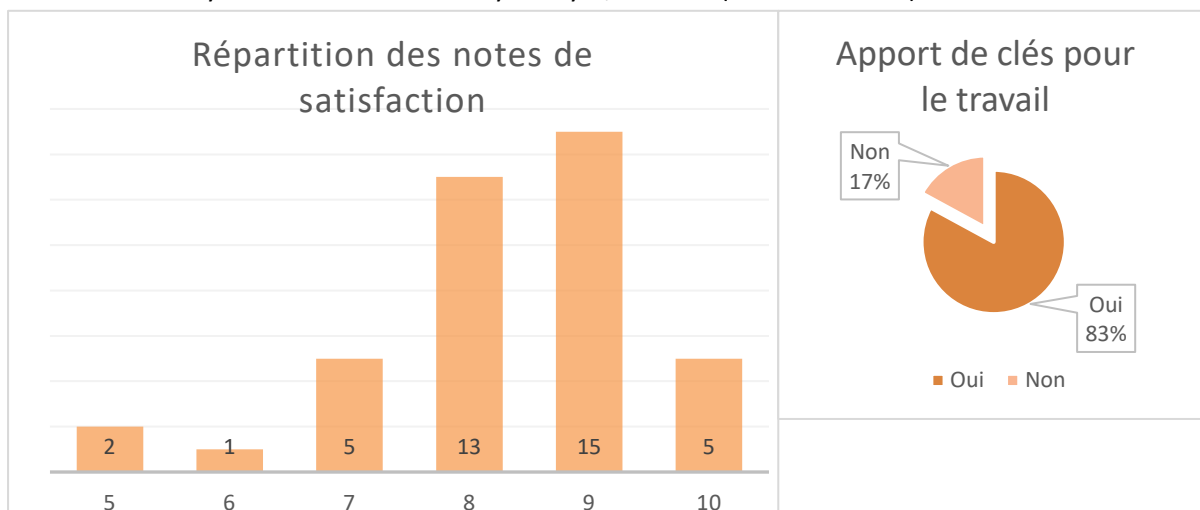
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

Syndicat de la Vallée ADEVA Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2022-2023

Date de réception de l'AR: 17/02/2023

Pour financer la conférence, l'Agence Régionale de Santé avait été sollicitée et un financement avait été accordé au Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat, la MAIA (désormais DAC)

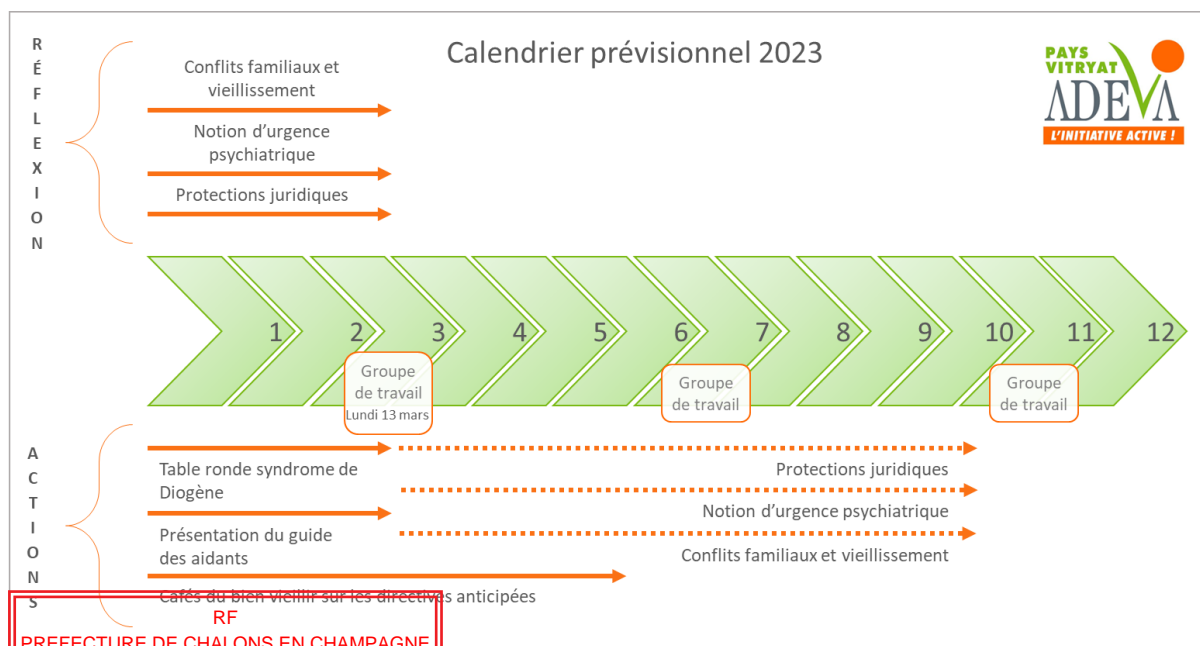


Les deux évènements organisés ont satisfait les participants et confirmé les bénéfices du travail partenarial entre ADEVA et les acteurs médicaux sociaux du territoire.

### Perspectives 2023

En 2022, la chargée de mission poursuivra l'animation du Groupe de Travail « Maintien à domicile – Isolement » et les fiches actions engagées sur le territoire. Les réflexions s'orienteront particulièrement autour des axes suivants :

- Prolonger la conférence sur le Syndrome de Diogène par une table ronde, pour répondre à la demande d'échange autour de cette question. En organisant notamment une table ronde co animée par l'EPSM de la Marne.
- Mener des actions de communication et d'information auprès des personnes âgées sur des sujets relatifs au bien vieillir, notamment les directives anticipées
- Poursuivre le suivi et l'accompagnement de projets relatifs au vieillissement (CLS, CLIC...)
- Animer les réflexions du groupe de travail Maintien à Domicile – Isolement autour de thématiques définies lors de la réunion de novembre, santé mentale des personnes âgées, l'urgence psychiatrique chez les personnes âgées.



RF  
**PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE**  
 Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
 051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

## ii. THEMATIQUE SANTE

Le Pays Vitryat accompagne depuis maintenant plusieurs années les dynamiques de santé structurantes pour le territoire. Il apporte pour cela son ingénierie aux différents projets de santé du territoire mais soutient également sur le long terme les initiatives visant à améliorer et renforcer l'offre de santé sur le territoire. Ce travail collaboratif est en particulier lié aux acteurs de la sensibilisation.

### Actions menées et projets suivis en 2022

En 2022, la chargée de mission a avancé sur les points suivants :

- Mettre en place en étroite collaboration avec l'ARS et la chargée de coordination du Contrat Local de santé une concertation sur les politiques de santé à échelle du pays Vitryat
- Suivre et terminer le travail collaboratif autour du guide des aidants, pour une publication en 2023
- Suivi des actions partenaires en matière de santé (Agence Régionale de Santé Grand Est, Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Remy-en-Bouzemont, Centre Hospitalier de Vitry-le-François, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays Vitryat, Contrat Local de Santé de Vitry-le-François...).

### Perspectives 2023

En 2023, la Chargée de mission poursuivra son travail sur la thématique de la santé, tout particulièrement en accompagnant les initiatives et les projets locaux :

- Mise en place en partenariat avec la chargée de coordination du Contrat Local de Santé de Vitry le François d'une instance de concertations à l'échelle du Pays Vitryat, et travail sur les politiques de santé à cette échelle
- Poursuite du partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé avec l'accompagnement de leurs actions
- Poursuite de l'accompagnement des projets relatifs à la santé

## d. THEMATIQUE ECONOMIE EMPLOI

### i. LA GTEC

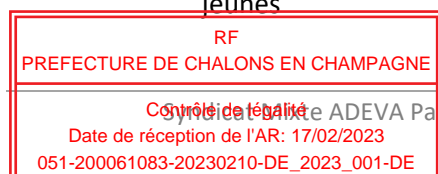
La Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) du Pays Vitryat est une démarche partenariale comprenant les acteurs de l'emploi et de la formation. Elle se traduit en un plan d'actions pluriannuelles qui s'articule autour d'actions supports et de trois axes stratégiques :

- Axe 1 : « Développer l'attractivité et les services et du territoire »
- Axe 2 : « Informer, valoriser et promouvoir les métiers du territoire »
- Axe 3 : « Favoriser l'accès à l'emploi et consolider les parcours professionnels »

### En 2022

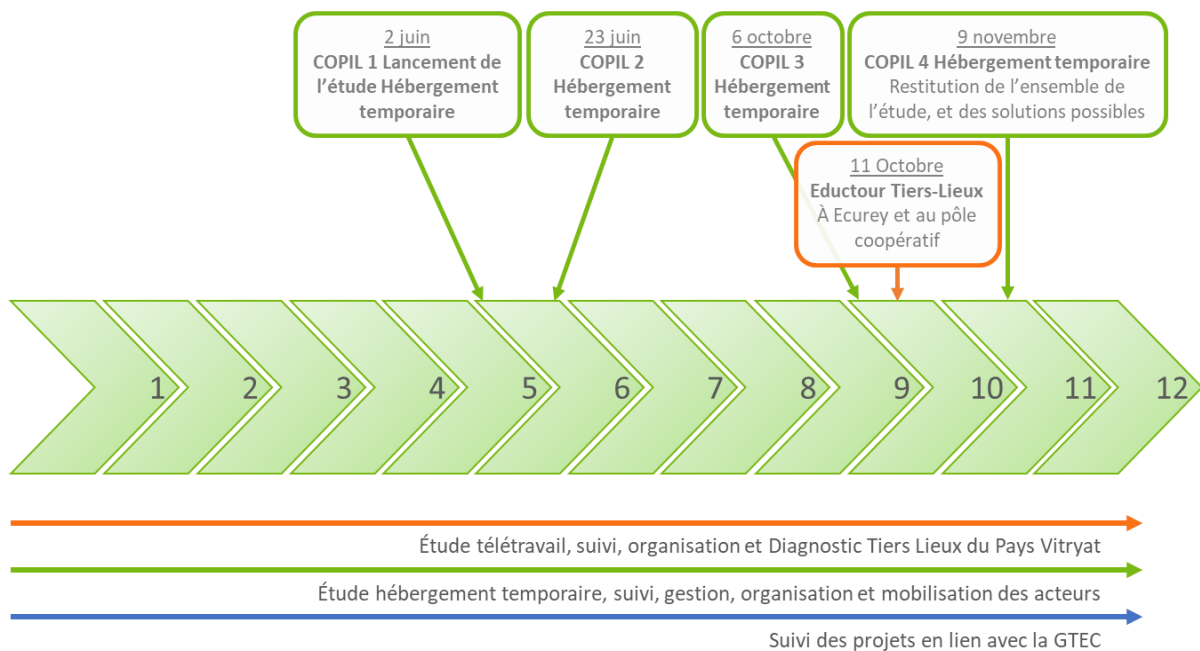
Dans le cadre de la GTEC du Pays Vitryat, la chargée de mission a assuré en 2022 :

- Animation des actions de la GTEC au fil de l'eau :
  - o Suivi de la fin de l'étude télétravail, et diagnostic sur les Tiers-Lieux du territoire (Axe 1)
  - o Organisation d'un Eductour pour les porteurs de tiers-lieux du territoire (Axe 2)
  - o Rédaction du cahier des charges, et suivi de l'étude sur l'hébergement temporaire des jeunes





- Accompagnement et suivi des projets relatifs à l'emploi et à la formation (Comité Territorial de Développement des Compétence (CTDC), Mission Locale, Pôle Emploi, Ville de VLF, Sous-préfecture)



#### INDICATEURS D'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DE LA COMMISSION

Nombre de Groupes de travail « GTEC » et réunions partenaires

Échanges par mails et téléphoniques, Mobilisation du groupe de travail sur l'étude « télétravail » (COPIL, atelier, enquête...)

#### PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LE CADRE DE LA GTEC

**Groupes de travail GTEC :** Sous-Préfecture, DIRECCTE, Pôle Emploi, Mission Locale/Espace Métiers, Région Grand Est, Direction Développement Économique CCVCD...

**Autres partenaires :** CCI, CRESS, Lycée François 1er, GRETA, Maison de l'Emploi et des Métiers d'Épernay, Département de la Marne, CA de Saint-Dizier, CA de Châlons-en-Champagne, entreprises locales, associations, groupements d'employeurs, ...

#### Perspectives 2023

En 2023, la chargée de mission se concentrera sur :

- L'animation de la commission économie et emploi
- Le mise en place d'un groupe de travail Tiers Lieux sur le pays Vitryat, afin de créer un réseau de collaboration et de concertation
- Le suivi des conséquences de l'étude sur l'hébergement temporaire des jeunes, en collaboration avec le programme Loj' Toit jeune du Grand Est
- L'accompagnement et le suivi des projets relatifs à l'emploi et à la formation

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE

## ii. LE GUICHET 1ER ACCUEIL

### Les différentes missions du guichet sont :

- Un accueil individualisé
- L'obtention d'informations sur la création et la reprise d'entreprise sur le territoire
- Des conseils sur les étapes d'une création ou d'une reprise d'entreprise et sur les aides financières possibles
- Une orientation vers les experts adéquats

Dans le cadre de l'accompagnement à la création d'entreprise, le Syndicat Mixte Adeva Pays Vitryat fait partie des acteurs de la création à l'échelle de la Région Grand Est. Ainsi, la chargée de mission participe aux divers projets et manifestations liés à ce thème (conférence, réunion de réseau...).

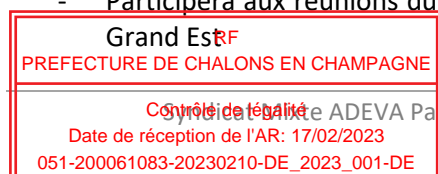
### En 2022

INDICATEURS D'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DE LA COMMISSION													
Nombre de porteurs reçus	33												
Hommes	20												
Femmes	13												
Origine des porteurs et équilibre des Communautés de Communes													
<p>Répartition de la population et des volontés d'implantations : proportions comparées</p> <table border="1"> <caption>Répartition de la population et des volontés d'implantations : proportions comparées</caption> <thead> <tr> <th>Communauté de Communes</th> <th>Volonté d'implantation (%)</th> <th>Population (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CCVCD</td> <td>~55</td> <td>~60</td> </tr> <tr> <td>CCPBD</td> <td>~18</td> <td>~12</td> </tr> <tr> <td>4CVS</td> <td>~25</td> <td>~25</td> </tr> </tbody> </table>		Communauté de Communes	Volonté d'implantation (%)	Population (%)	CCVCD	~55	~60	CCPBD	~18	~12	4CVS	~25	~25
Communauté de Communes	Volonté d'implantation (%)	Population (%)											
CCVCD	~55	~60											
CCPBD	~18	~12											
4CVS	~25	~25											
Nombre de réunion réseau Be est Entreprendre	2												
Nombre de réunions/rdv partenaires	6												
PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LE CADRE DE LA GTEC													
Chambre des métiers et de l'artisanat de la Marne, Chambre de Commerce et d'Industrie, ADIE, Pôle Emploi, Initiative marne, Synercoop													

### Perspectives 2023

Dans le cadre de sa mission « guichet premier accueil », la chargée de mission :

- Continuera d'accueillir et de répondre aux besoins des porteurs de projets
- Participera aux réunions du réseau Be Est Entreprendre organisées et animées par la Région



- Participera aux actions et événements liés à deux projets dont nous sommes partenaires :
  - o Pôle créa : Initiative Marne a répondu à l'AAP de la Région Grand Est pour créer un pôle de création pour entreprendre
  - o Pôle Coopératif de Revigny-Sur-Ornain : suivi de la réponse à l'appel à projet de la REGION pour participation au consortium de Tiers Lieux de formation innovantes

## e. THEMATIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE

### i. GAIAH

#### L'évolution de GAIAH

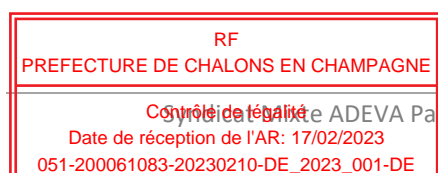
La plateforme de rénovation énergétique du Pays Vitryat est opérationnelle depuis le 2 juin 2018. En 2021, passage au programme SARE : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, en réponse à l'AMI National porté par l'ADEME et co-porté au niveau régional.

Caractéristiques :

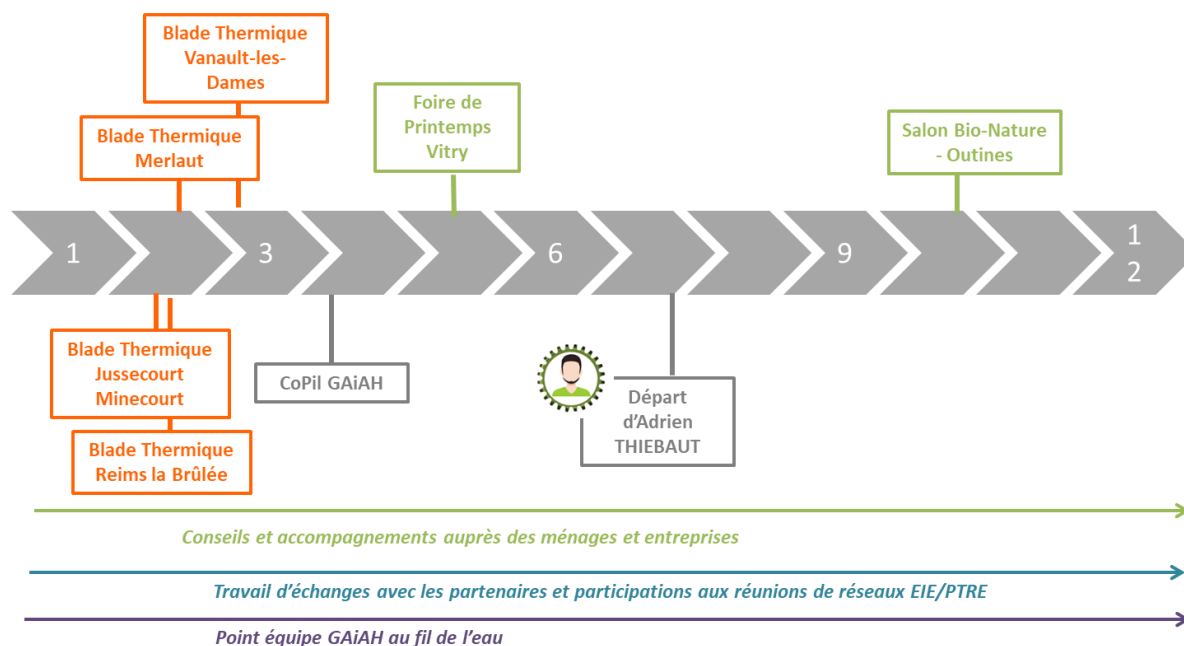
- Financement du programme d'actions pour la rénovation énergétique mise en œuvre par le territoire avec financement de services (=actes) et non un financement de poste.
- Programme sur 3 ans
- Programme financé par des CEE Programme (différents des CEE travaux des particuliers).
- 3 volets principaux :
  - o Particuliers : conseils + accompagnement dans les travaux
  - o Animation : pour ménages, petits tertiaires privés, professionnels
  - o Petit tertiaire privé : conseils

Description des actions menées :

- Actions envers les particuliers : Information de 1<sup>er</sup> niveau ; conseils personnalisés aux ménages ; accompagnements des ménages et évaluation énergétique.
- Actions envers le petit tertiaire privé : Information de 1<sup>er</sup> niveau ; conseils personnalisés.
- Actions envers les professionnels du bâtiment : diffusion d'une newsletter aux artisans RGE du territoire.
- Actions envers le grand public : Communication, sensibilisation et animation lors de foires et salons locaux.
- Organisation de comités de pilotage et de comités techniques.



## GAIAH en 2022



Comité Syndical du 10 février 2023

Indicateurs de suivi	En 2022
<b>Nombres d'actes</b>	194
<b>Répartition des actes auprès des particuliers :</b>	Information de 1 <sup>er</sup> niveau (A1) : 104 Conseil personnalisé (A2) : 84
<b>Répartition des actes auprès du petit tertiaire privé :</b>	Information de 1 <sup>er</sup> niveau (B1) : 4 Conseil personnalisé (B2) : 2
<b>Présence sur foires et salons</b>	2 35 prises de contact
<b>Balades thermiques</b>	4 et 38 personnes sensibilisées

### Perspectives 2023

- Recrutement en cours d'une nouvelle chargée de mission habitat (OPAH/GAiAH) à la CCVCD
- Poursuite des actions menées en 2022.
- Développement des animations et actions à destination du petit tertiaire en parallèle des actions envers le grand public.
- Participation au suivi des nouvelles OPAH.

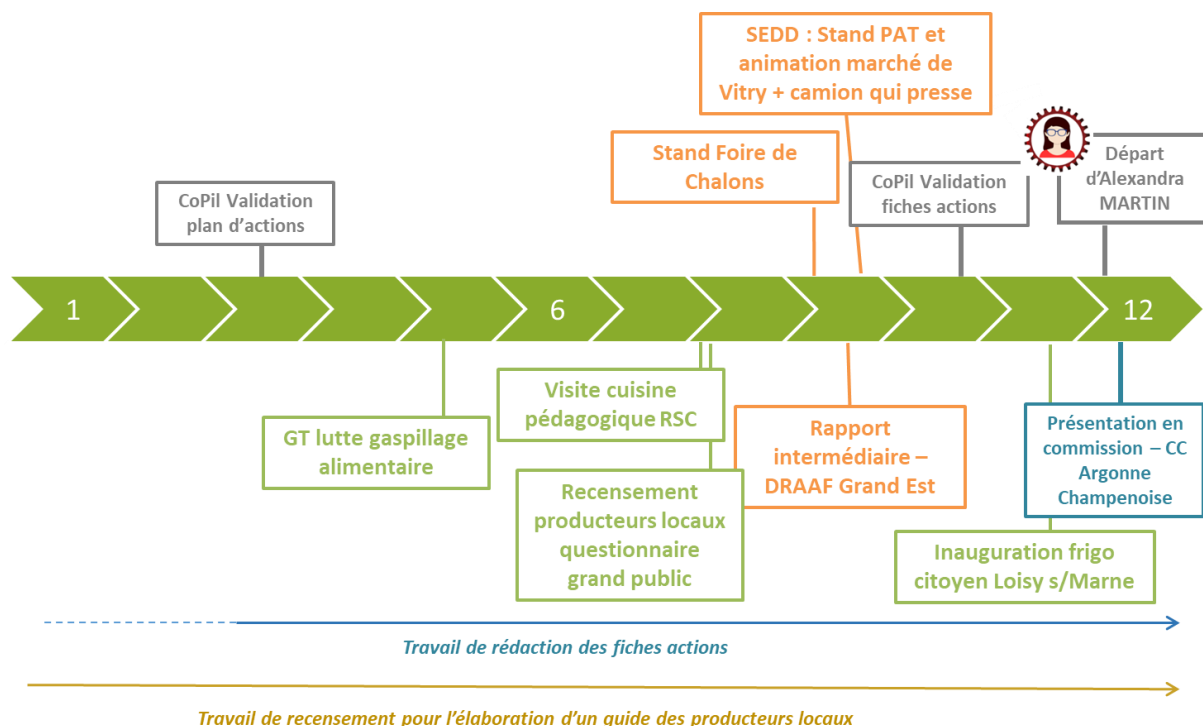


## ii. CIRCUITS DE PROXIMITE

Le SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT et La COMMUNAUTE DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER sont co-porteurs du Projet Alimentaire Territorial.

### En 2022

La première action menée en 2022 est la réalisation d'un diagnostic alimentaire territorial relatif d'une part aux besoins de la restauration hors domicile et d'autre part à l'offre en produits agricoles locaux.



Indicateurs de suivi PAT	En 2022
Nbre de CoPil	2
Groupes de travail	1
Evènements, animations	2

### Perspectives 2023

- Prioriser et mettre en œuvre les fiches actions relatives à l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité de la restauration collective publique, sur la base du plan d'actions validé en comité de pilotage.
- Structurer et animer des actions autour du développement de l'alimentation de proximité et des circuits courts,
- Assurer la coordination avec les partenaires impliqués dans le PAT, animer les comités de pilotage/technique et groupes de travail.



### 3. Exercice budgétaire 2022

#### a. ELEMENTS DE CONTEXTE

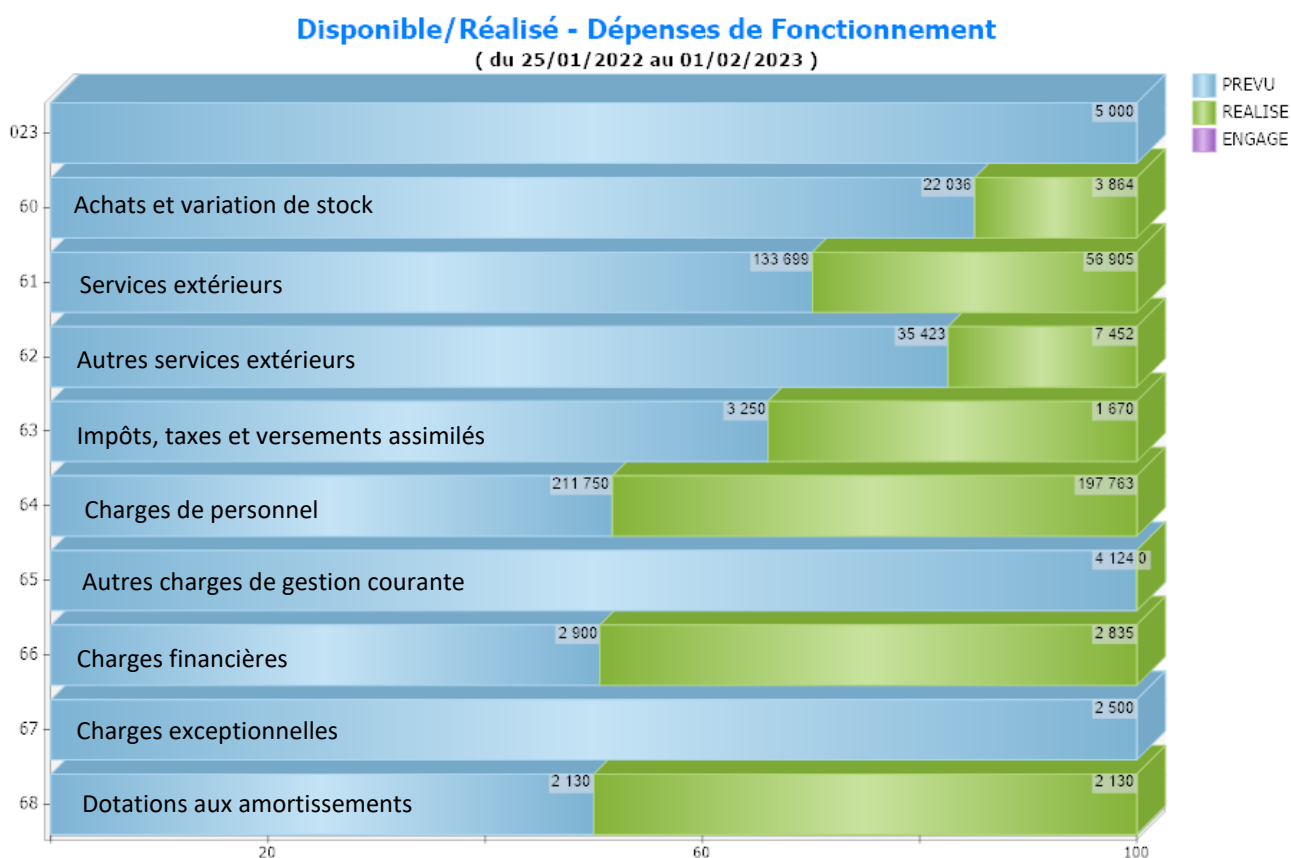
Le départ de la Cheffe de Projet/Directrice et l'arrivée d'un nouveau Chef de Projet/Directeur ont naturellement mis en veille quelques projets qui nécessitaient des investissements financiers importants (études, projets de communication...).

De plus, l'activité du Syndicat et de l'équipe, à flux tendu, n'a pas permis de s'investir pleinement sur l'ensemble des événements et actions prévus, entraînant ainsi des sous-réalisations dans le résultat de l'exercice budgétaire 2022.

#### b. EXECUTION BUDGETAIRE 2022

##### EXECUTION BUDGETAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Détail des dépenses de fonctionnement



RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE

## Disponible/Réalisé - Dépenses Fonctionnement 2022

Article	Libelle	Prévu BP	DM	Réalisé	%	Reste	%
<b>011</b>	<b>Charges de gestion générale</b>	<b>191 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 222,76</b>	<b>36</b>	<b>123 185,24</b>	<b>64</b>
<b>60</b>	<b>Achats et variation des stocks</b>	<b>22 036,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 864,99</b>	<b>18</b>	<b>18 171,01</b>	<b>82</b>
6042	Achats prestations services (hors terrains)	13 740,00	0,00	90,00	1	13 650,00	99
60622	Carburants	1 900,00	0,00	656,82	35	1 243,18	65
60628	Autres fournitures non stockées	726,00	0,00	182,55	25	543,45	75
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00	0,00	0	100,00	100
60632	Fournitures de petit équipement	2 370,00	0,00	998,58	42	1 371,42	58
6064	Fournitures administratives	3 200,00	0,00	1 937,04	61	1 262,96	39
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>133 699,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 905,03</b>	<b>43</b>	<b>76 793,97</b>	<b>57</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 368,00	0	-1 368,00	0
6132	Locations immobilières	7 140,00	0,00	7 130,64	100	9,36	0
6135	Locations mobilières	8 690,00	0,00	4 498,73	52	4 191,27	48
614	Charges locatives et de copropriété	444,00	0,00	432,00	97	12,00	3
61551	Entretien matériel roulant	900,00	0,00	140,00	16	760,00	84
6156	Maintenance	6 300,00	0,00	7 440,00	-	-1 140,00	-
6161	Multirisques	385,00	0,00	381,68	99	3,32	1
6168	Autres primes d'assurance	840,00	0,00	833,98	99	6,02	1
617	Etudes et recherches	90 580,00	0,00	31 840,00	35	58 740,00	65
6182	Documentation générale et technique	1 160,00	0,00	960,00	83	200,00	17
6184	Versements à des organismes de formation	10 050,00	0,00	0,00	0	10 050,00	100
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 210,00	0,00	1 880,00	45	2 330,00	55
6188	Autres frais divers	3 000,00	0,00	0,00	0	3 000,00	100
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>35 423,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 452,74</b>	<b>21</b>	<b>27 970,26</b>	<b>79</b>
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00	0	200,00	100
6231	Annonces et insertions	400,00	0,00	0,00	0	400,00	100
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00	201,30	10	1 798,70	90
6236	Catalogues et imprimés	7 400,00	0,00	228,60	3	7 171,40	97
6238	Divers	1 600,00	0,00	0,00	0	1 600,00	100
6251	Voyages et déplacements	4 360,00	0,00	311,61	7	4 048,39	93
6256	Missions	3 775,00	0,00	296,20	8	3 478,80	92
6257	Réceptions	7 000,00	0,00	397,81	6	6 602,19	94
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	0,00	207,87	17	992,13	83
6262	Frais de télécommunications	5 088,00	0,00	3 444,35	68	1 643,65	32
6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00	0,00	2 365,00	99	35,00	1
<b>63</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>250,00</b>	<b>100</b>
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	0,00	0,00	0	250,00	100
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>214 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>199 433,99</b>	<b>93</b>	<b>15 316,01</b>	<b>7</b>
<b>63</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 670,46</b>	<b>56</b>	<b>1 329,54</b>	<b>44</b>
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	0,00	1 670,46	84	329,54	16
6388	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00	0,00	0	1 000,00	100

Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
 051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

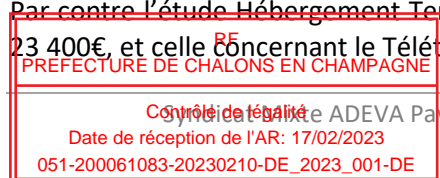
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>211 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>197 763,53</b>	<b>93</b>	<b>13 986,47</b>	<b>7</b>
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 000,00	0,00	0,00	0	4 000,00	100
64118	Autres indemnités titulaires	250,00	0,00	0,00	0	250,00	100
64131	Rémunérations non tit.	140 200,00	0,00	140 297,65	100	-97,65	0
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	400,00	0	-400,00	0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 000,00	0,00	42 152,00	94	2 848,00	6
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 800,00	0,00	5 487,00	70	2 313,00	30
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00	5 119,00	-	-119,00	-
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	0,00	1 639,28	55	1 360,72	45
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 100,00	0,00	2 122,00	-	-22,00	-
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	546,60	-	-46,60	-
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	0,00	0,00	0	300,00	100
6488	Autres charges	3 600,00	0,00	0,00	0	3 600,00	100
	<b>Chapitres non globalisés</b>	<b>9 524,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 836,24</b>	<b>30</b>	<b>6 687,76</b>	<b>70</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 124,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,29</b>	<b>0</b>	<b>4 123,71</b>	<b>100</b>
6532	Frais de mission	212,00	0,00	0,00	0	212,00	100
6535	Formation	400,00	0,00	0,00	0	400,00	100
6536	Frais de représentation du maire	500,00	0,00	0,00	0	500,00	100
65888	Autres	3 012,00	0,00	0,29	0	3 011,71	100
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>2 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 835,95</b>	<b>98</b>	<b>64,05</b>	<b>2</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 900,00	0,00	2 835,95	98	64,05	2
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>2 500,00</b>	<b>100</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0	1 000,00	100
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 500,00	0,00	0,00	0	1 500,00	100
<b>042</b>		<b>7 130,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 130,80</b>	<b>30</b>	<b>5 000,00</b>	<b>70</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	0	5 000,00	100
<b>68</b>	<b>Dot. aux amortissements et provisions</b>	<b>2 130,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 130,80</b>	<b>100</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 130,80	0,00	2 130,80	100	0,00	0
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>422 812,80</b>	<b>0,00</b>	<b>272 623,79</b>	<b>64</b>	<b>150 189,01</b>	<b>36</b>

La majorité des dépenses de fonctionnement est dédiée aux charges de personnel (Chapitre 64) soit 72% des dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses couvrent les frais salariaux de 5 agents dont 4 postes d'attachés territoriaux et 1 poste de rédacteur. On note cependant une sous-réalisation des dépenses de rémunération liée en partie au départ de la Cheffe de Projet - Directrice laissant le poste vacant durant 2 mois.

Le second poste de dépenses sont les services extérieurs (chapitre 61) soit 21% des dépenses de fonctionnement. Elles regroupent l'ensemble des frais de structure, de formation et de séminaires. Sous réalisation à hauteur de 77 000€ dû essentiellement à des formations non réalisées (colloques, séminaires) pour 10 500€, et à des études réalisées en interne, par l'équipe ADEVA, et non pas un bureau d'étude extérieur (exemple : AMO Etude Tiers Lieux 42 000€).

Par contre l'étude Hébergement Temporaire des jeunes a pu être réalisée pour un montant total de 23 400€, et celle concernant le Télétravail a pu être soldée pour un montant de 4 560€.





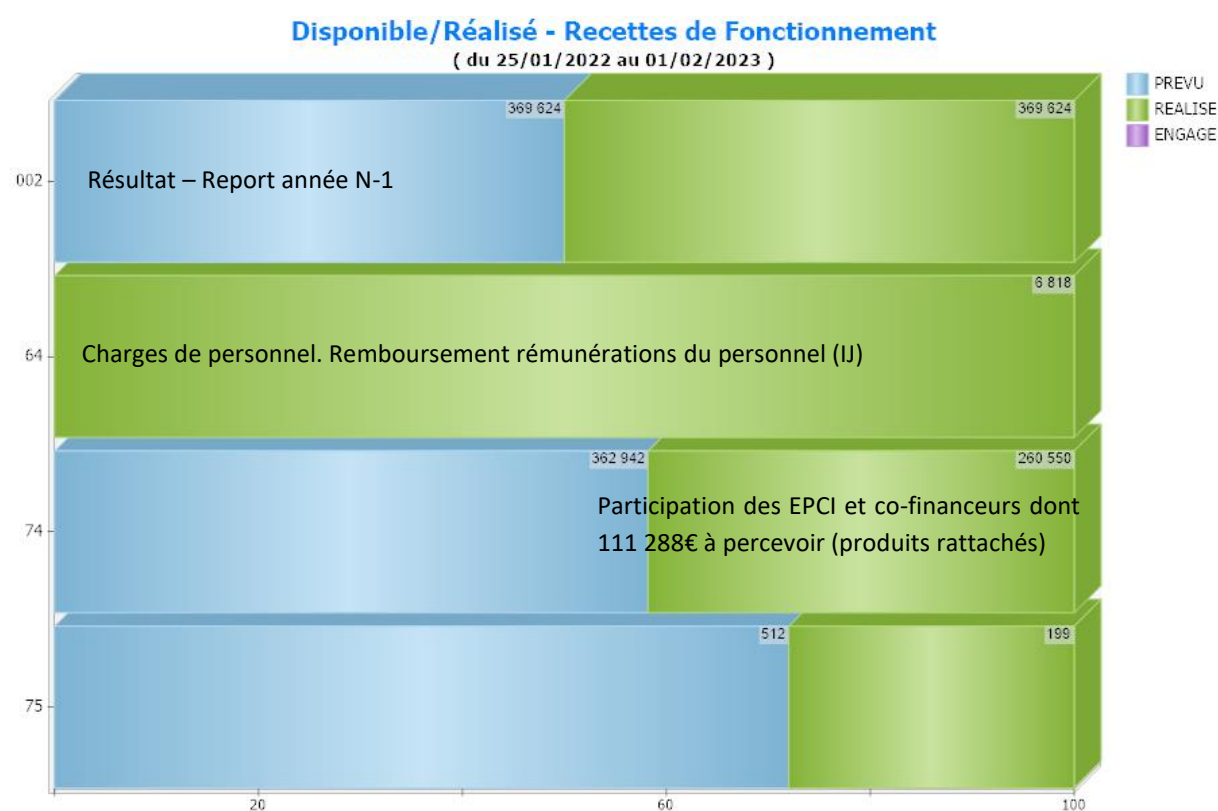
A noter également l'arrêt des contrats de maintenance concernant les logiciels Geo – Geo Cadastre et A6CMO (Data – bases de données) pour un montant d'environ 5000€.

Concernant les charges d'achats et variation des stocks (chapitre 60), l'impossibilité de finaliser la vidéo promotionnelle prévue (en attente des autorisations – idem 2021), et la non réalisation de la lettre de Pays entraînent une sous-réalisation d'environ 13 000€.

Enfin, concernant le chapitre 62, autres services extérieurs, sous-réalisation liée à des projets non concrétisés : supports de communication, réceptions... (- 28 000€).

**Le montant des dépenses en 2022 pour la section de fonctionnement s'élève à 272 623.79€.**

### Détail des recettes de fonctionnement



RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

---

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

## Disponible/Réalisé - Recettes Fonctionnement 2022

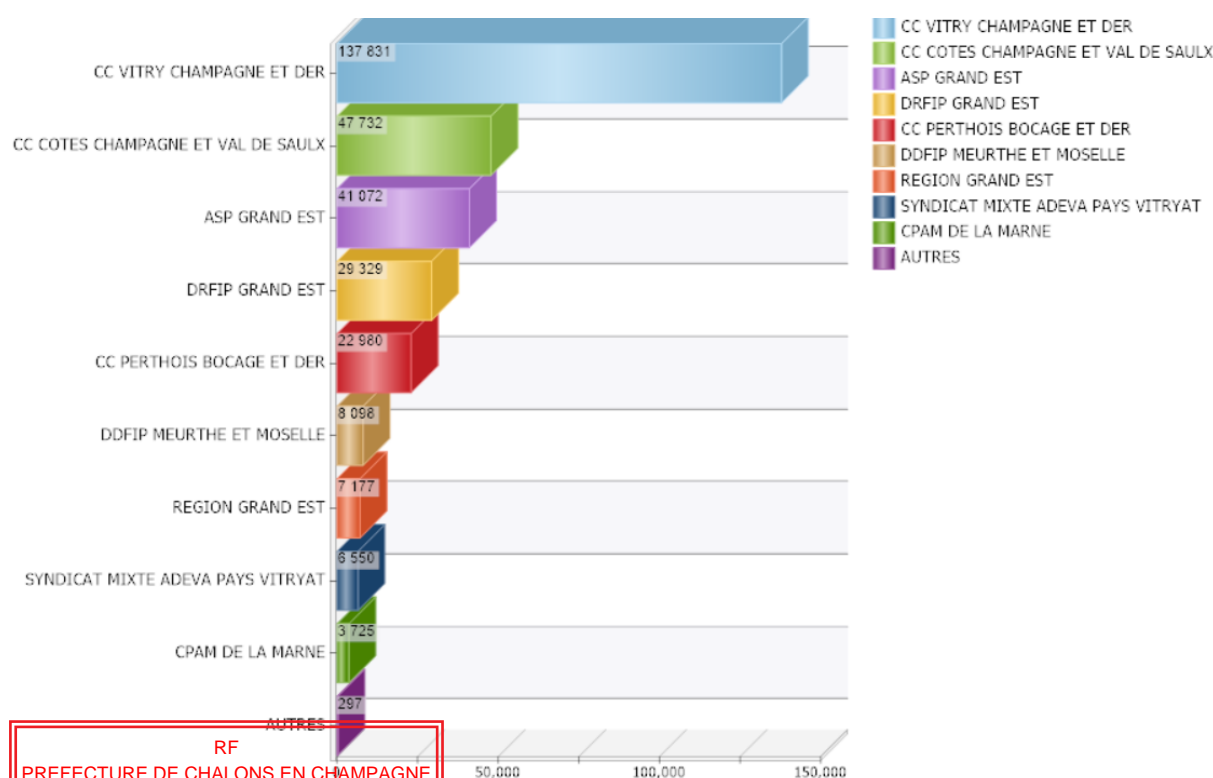
Article	Libelle	Prévu BP	DM	Réalisé	%	Reste	%
<b>013</b>	<b>Atténuation des charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 818,82</b>	<b>0</b>	<b>-6 818,82</b>	<b>0</b>
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 818,82</b>	<b>0</b>	<b>-6 818,82</b>	<b>0</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	6 418,82	0	-6 418,82	0
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	400,00	0	-400,00	0
	<b>Chapitres non globalisés</b>	<b>733 078,77</b>	<b>0,00</b>	<b>260 749,30</b>	<b>36</b>	<b>472 329,47</b>	<b>64</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	369 624,10	0,00	(369 624.10)	0	369 624,10	100
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>362 942,67</b>	<b>0,00</b>	<b>260 550,30</b>	<b>72</b>	<b>102 392,37</b>	<b>28</b>
74718	Autres participations Etat	20 968,00	0,00	15 780,28	75	5 187,72	25
7472	Participat° Régions	44 800,00	0,00	25 103,14	56	19 696,86	44
74751	Participat° GFP de rattachement	181 948,00	0,00	191 548,00	-	-9 600,00	-
7477	Participat° Budget communautaire et FS	115 226,67	0,00	28 118,88	24	87 107,79	76
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>512,00</b>	<b>0,00</b>	<b>199,00</b>	<b>39</b>	<b>313,00</b>	<b>61</b>
7588	Autres produits div. de gestion courante	512,00	0,00	199,00	39	313,00	61

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>733 078,77</b>	<b>0,00</b>	<b>267 568,12</b>	<b>36</b>	<b>465 510,65</b>	<b>64</b>
		<b>+ 369 624.10€ report</b>					

La participation des 3 communautés de communes au travers de la cotisation représente 166 748€, soit 62% des recettes 2022. Les **EPCI restent donc les financeurs majoritaires du Syndicat**.

En 2022, les dispositifs de soutien à l'ingénierie territoriale du Conseil Régional Grand-Est ont été attribués à hauteur de 12 270€ au titre du solde ingénierie 2021 et 16 130€ avance ingénierie Pays 2022 (50%) pour les postes du Chef de projet et de la Chargée de mission généraliste. La participation se limite aux salaires chargés et ne prend pas en compte les frais d'environnement.

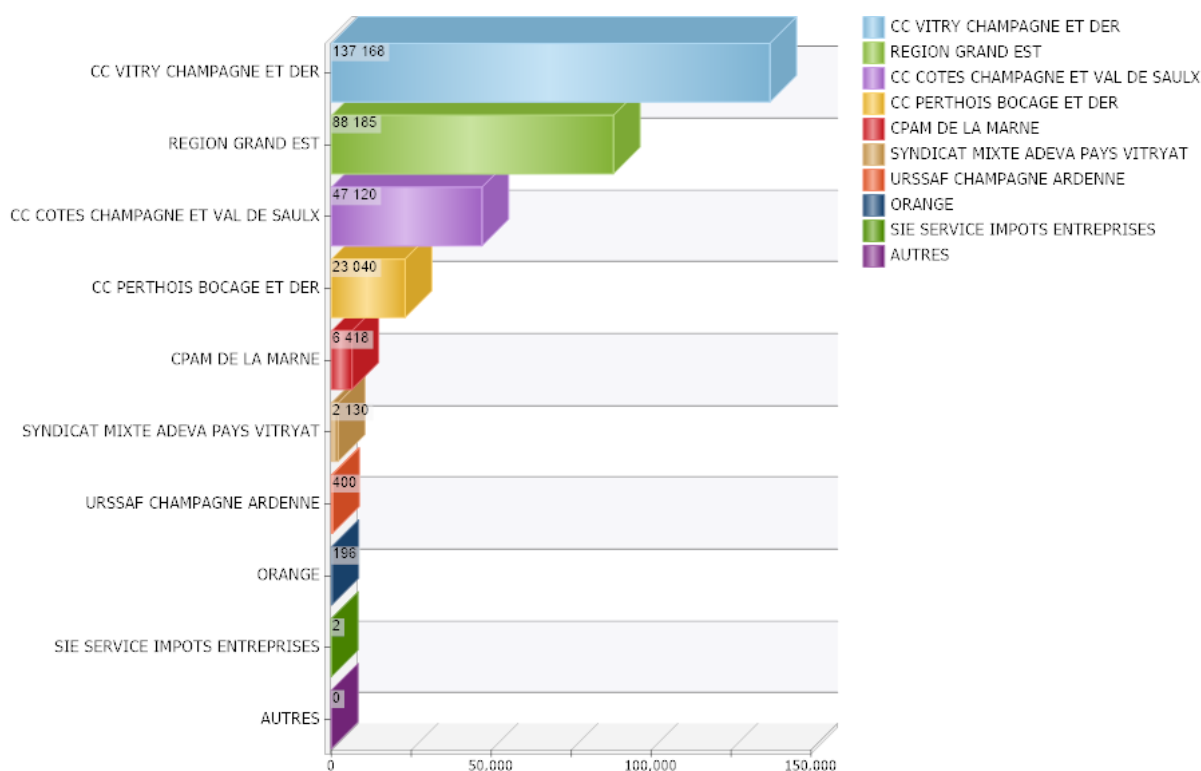
### Répartition des recettes par financeurs (N-1 / 2021)



RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
Syndicat Mixte Adeva Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2022-2023  
Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

### Répartition des recettes par financeurs (2022)



En 2022, les co-financeurs qui permettent de financer de l'ingénierie restent le Conseil Régional et les fonds Européens LEADER. Versement de la subvention ingénierie Leader 2019 (48 000€), solde ingénierie Pays 2021 (12 000€), versement étude télétravail (3 000€), avance ingénierie Pays 2022 (16 000€).

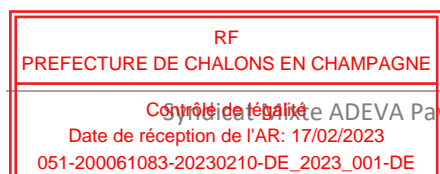
Concernant le financeur CCVCD, il faut ajouter à la cotisation, le 1<sup>er</sup> versement de l'AAP PNA Volet A (PAT), le versement des dépenses en Ingénierie concernant GAIAH 2021 (20 000€), ainsi que l'acompte Ingénierie GAIAH 2022 (16 000€)

Le montant des recettes en 2022 pour la section de fonctionnement s'élève à **267 568.12€**.

Les subventions étant soldées une fois les missions réalisées, le bilan des recettes 2022 comprend également des produits rattachés s'élevant à **111 286€** (N-1 : 148 658€). Ce montant correspond aux subventions attribuées mais non perçues s'étalant de 2019 à 2022.

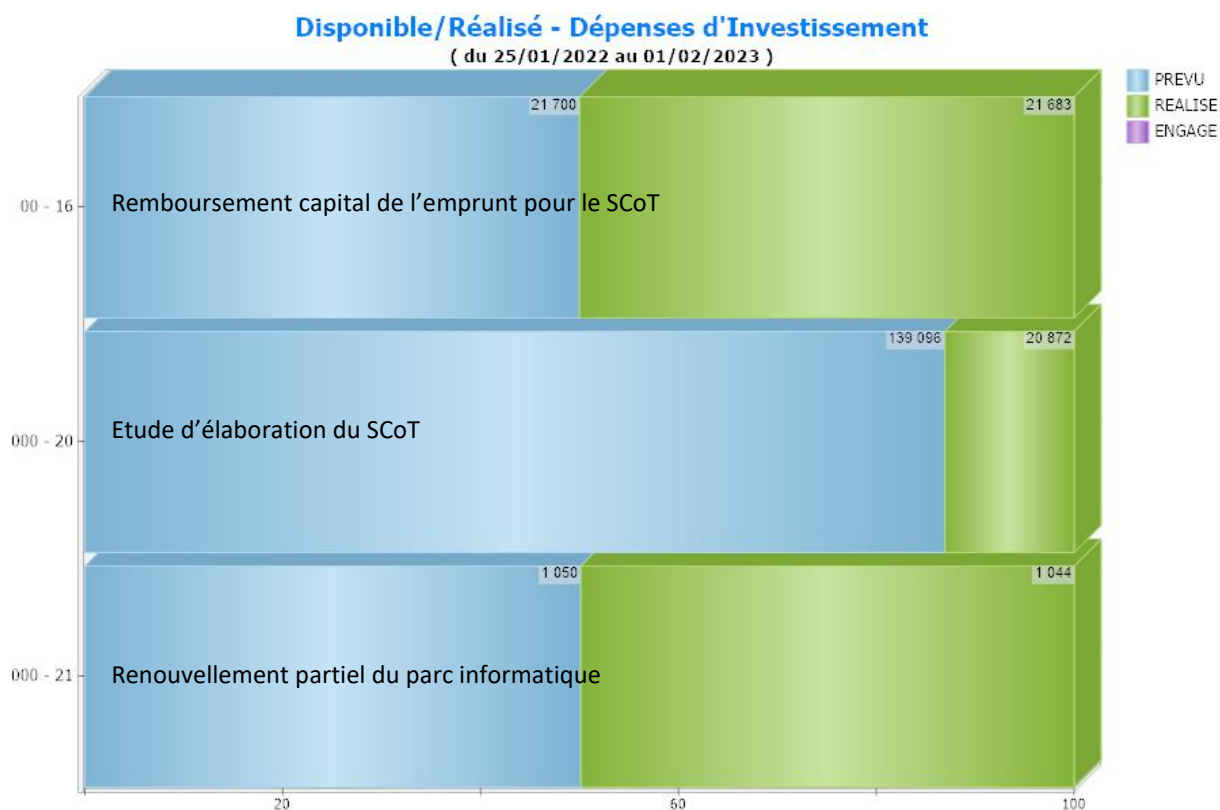
Report excédent 2021 : **369 624.10€**

➔ **La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 364 568.43€ sur l'exercice 2022** (résultat exercice 2022 + report excédent 2021)



# EXECUTION BUDGETAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## Détail des dépenses d'investissement



## Disponible/Réalisé - Dépenses Investissement 2022

Article	Libelle	Prévu BP	DM	Réalisé	%	Reste	%
<b>000</b>	<b>Non individualisées</b>	<b>140 146,80</b>	<b>0,00</b>	<b>21 916,20</b>	<b>16</b>	<b>118 230,60</b>	<b>84</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>139 096,80</b>	<b>0,00</b>	<b>20 872,20</b>	<b>15</b>	<b>118 224,60</b>	<b>85</b>
202	Frais réalisat° documents urbanisme	138 496,80	0,00	20 872,20	15	117 624,60	85
2051	Concessions, droits similaires	600,00	0,00	0,00	0	600,00	10
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 044,00</b>	<b>99</b>	<b>6,00</b>	<b>1</b>
2183	Matériel de bu informatique Renouvellement partiel du parc informatique			1 044,00	99	6,00	1
<b>00</b>	<b>Financières</b>	<b>21 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 683,12</b>	<b>100</b>	<b>16,88</b>	<b>0</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>21 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 683,12</b>	<b>100</b>	<b>16,88</b>	<b>0</b>
1641	Emprunts en euros	21 700,00	0,00	21 683,12	100	16,88	0

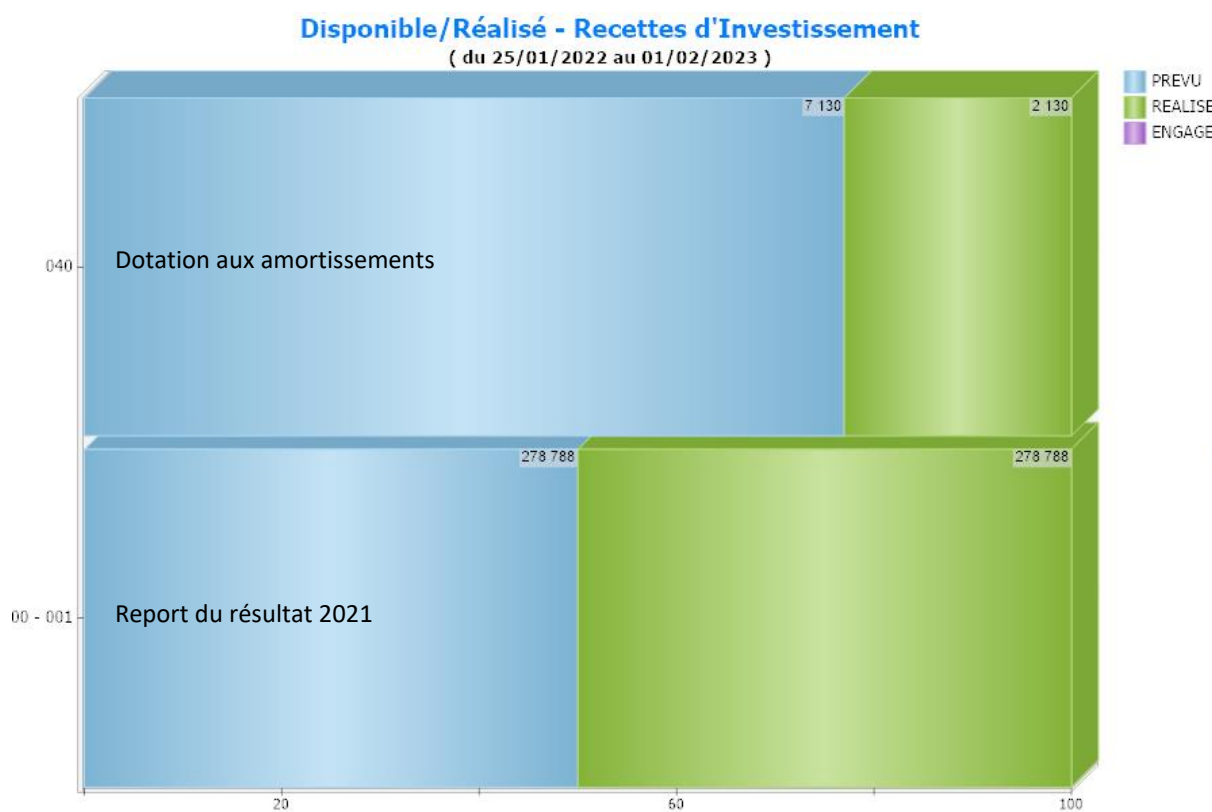
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>161 846,80</b>	<b>0,00</b>	<b>43 599,32</b>	<b>27</b>	<b>118 247,48</b>	<b>73</b>
RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE							

La majorité des dépenses d'investissement concerne l'étude d'élaboration du SCoT.  
 Un reste à réaliser de **12 737.50€ HT / 15 285€ TTC** (sera affecté au budget 2023 pour pouvoir mandater la dernière facture concernant la phase 1 de diagnostic).  
 Les autres dépenses d'investissement correspondent :

- Au remboursement du capital de l'emprunt pour financer le SCoT
- Au renouvellement partiel du parc informatique (2 postes).

**Le montant des dépenses en 2022 pour la section d'investissement s'élève à 43 599.32€.**

### Détail des recettes d'investissement



### Disponible/Réalisé - Recettes Investissement 2022

Article	Libelle	Prévu BP	DM	Réalisé	%	Reste	%
<b>00</b>	<b>Financières</b>	<b>285 919,73</b>	<b>0,00</b>	<b>2 130,80</b>	<b>1</b>	<b>283 788,93</b>	<b>99</b>
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	278 788,93	0,00	0,00	0	278 788,93	100
<b>040</b>		<b>7 130,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 130,80</b>	<b>30</b>	<b>5 000,00</b>	<b>70</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	5 000,00	0,00	0,00	0	5 000,00	100
<b>28</b>	<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>2 130,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 130,80</b>	<b>10</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
28183	Matériel de bureau et informatique	2 130,80	0,00	2 130,80	10	0,00	0

TOTAL GENERAL		285 919,73	0,00	2 130,80	1	283 788,93	99
---------------	--	------------	------	----------	---	------------	----

RF  
 PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
 051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

En 2022, les recettes d'investissement perçues se limitent aux dotations aux investissements pour un montant de 2 130€ (matériel informatique et logiciels SIG).

➔ La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 237 320.41€ sur l'exercice 2022.

### Balance générale provisoire

<b>Section de Fonctionnement</b>					
	Budget Primitif	Budget Suppl.	DM	Réalisé	Différence
Dépenses	422 812.80	0.00	0.00	272 623.79	150 189.01
Recettes	363 454.67	0.00	0.00	267 568.12	95 886.55
Dépenses 002	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 002	369 624.10	0.00	0.00	369 624.10	0.00
	<b>310 265.97</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>364 568.43</b>	
<b>Section d'Investissement</b>					
	Budget Primitif	Budget Suppl.	DM	Réalisé	Différence
Dépenses	161 846.80	0.00	0.00	43 599.32	118 247.48
Recettes	7 130.80	0.00	0.00	2 130.80	5 000.00
Dépenses 001	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 001	278 788.93	0.00	0.00	278 788.93	0.00
	<b>124 072.93</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>237 320.41</b>	
	<b>434 338.90</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>601 888.84</b>	

Report excédent 2021 (Affectation de résultat)

### Un résultat excédentaire

Le résultat de 2022 est excédentaire de 601 888.84 €.

Cet excédent provient notamment :

- Du versement de l'intégralité de l'emprunt dédié au SCoT en 2020 alors que seuls 135 969 € ont été réalisés,
- Des produits rattachés s'élevant à 111 286 € correspondant aux subventions attribuées mais non versées. Les rattachements de produits comprennent des subventions de n-1, n-2 et n-3.

Le résultat excédentaire de fonctionnement sécurise l'activité du Syndicat. En effet, la majorité des recettes étant perçues qu'une fois les dépenses réalisées, l'excédent de fonctionnement constitue un fonds de roulement nécessaire pour assurer le financement de l'ingénierie en attendant le versement des produits rattachés (subventions correspondantes à l'année N-1 à N-3).

Le Syndicat pourra également assurer le versement de l'échéance annuelle du remboursement d'emprunt (voir § Dette) s'élevant à 24 520€ sans impacter ses missions.

L'excédent d'investissement constitué majoritairement de l'emprunt permettra le paiement de l'intégralité de l'étude d'élaboration du SCoT dont l'approbation est prévue en 2024 soit un « reste à réaliser » de 198 216€.

RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

---

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2023  
051-200061083-20230210-DE\_2023\_001-DE

## C. VERS LE BUDGET 2023

### i. Perspectives budgétaires

Le Syndicat Mixte souhaiterait maintenir le montant des cotisations à 4€/hab (montant stable depuis 2015). Cependant, au regard des recrutements à prévoir ou des projets à venir, il faudra cependant se réinterroger à moyen terme sur le montant de la cotisation.

**Notre stratégie réaffirmée est donc de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en garantissant un investissement maîtrisé.**

### ii. Données budgétaires

#### Les recettes

La participation des EPCI membres est fixée annuellement dans le cadre des statuts du Syndicat. Pour constituer le budget, sont associées à ces contributions par habitant, des subventions sollicitées par le Pays Vitryat pour des opérations spécifiques (études, mise en œuvre de programmes, ingénierie...) en maîtrise d'ouvrage propre.

En 2023, pour la section de fonctionnement, le montant prévisionnel des subventions représente 44% des recettes de fonctionnement (35% N-1). La part non négligeable des subventions dans le budget du Pays nécessite un « fonds de roulement » suffisant afin de financer les opérations par anticipation.

#### Les dépenses

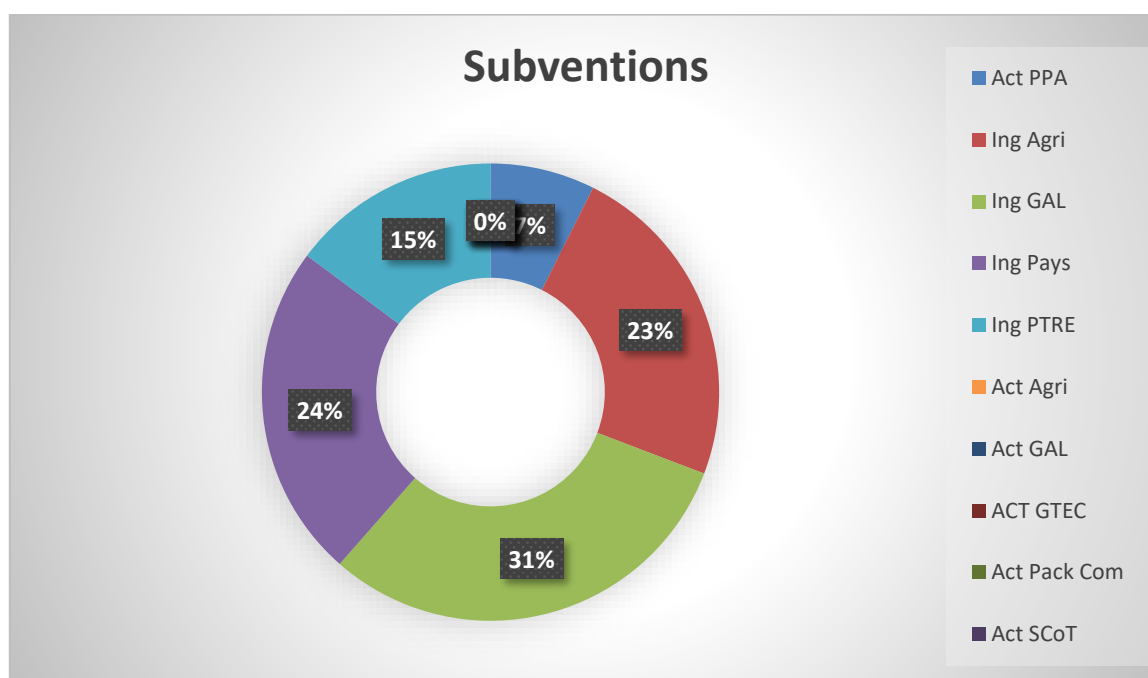
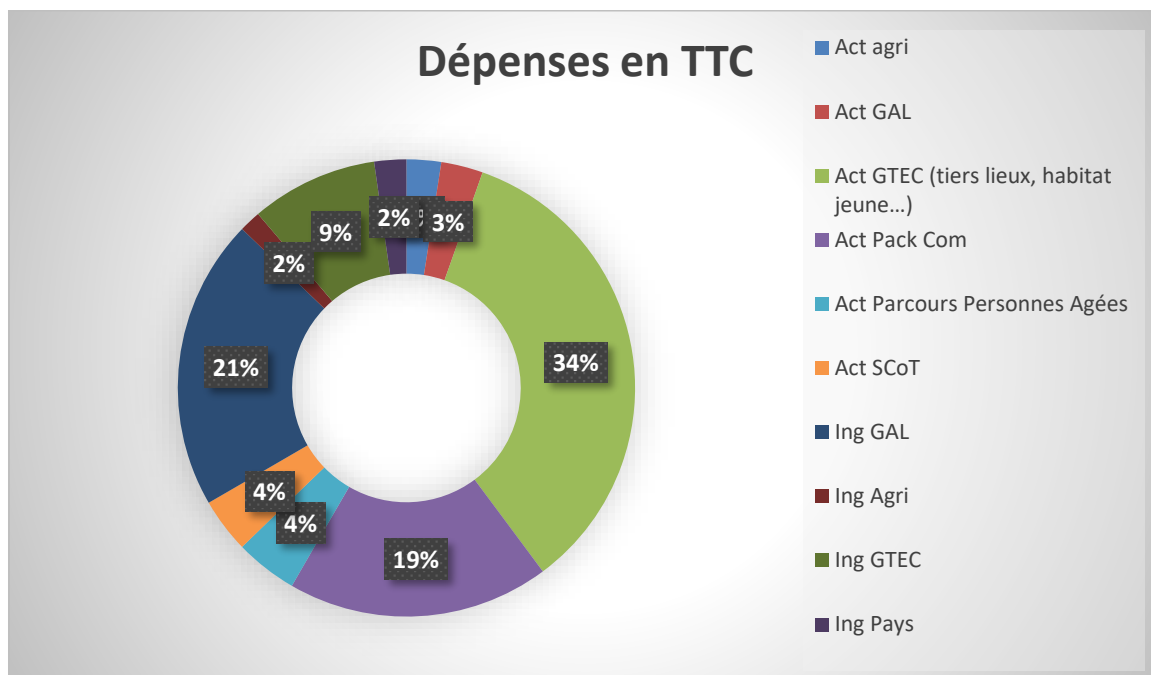
Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont principalement liées à des charges de personnel, 70% des dépenses prévisionnelles 2023. Il est à noter une augmentation du compte 64 lié au projet de recrutement d'un chargé de mission Leader en complément de M.Lepolard à raison d'une quotité de 50%.

En ce qui concerne la section d'investissement, elle reflète presque exclusivement les coûts d'élaboration du SCOT.

## d. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

Les activités du Syndicat ne correspondant pas aux compétences « classiques » des collectivités, une présentation du budget par fonction est inadaptée. Cependant pour faciliter le débat sur les orientations budgétaires, les graphiques ci-dessous représentent les dépenses et recettes prévisionnelles par mission en différenciant les besoins et ressources pour l'ingénierie des actions qui lui sont rattachées pour 2023.

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE



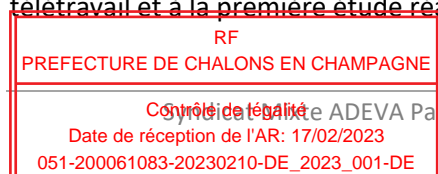
#### e. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES

##### LES FRAIS DE STRUCTURE

Les frais de structure représentent 7.5% des dépenses de fonctionnement.

##### LES ETUDES

Nous avons provisionné une étude concernant l'accompagnement pour la structuration et la mise en œuvre d'un réseau des tiers Lieux sur le Pays Vitryat (action faisant suite aux préconisations de l'étude télétravail et à la première étude réalisée en interne par Adeva).





## CHARGES DE PERSONNEL

L'équipe administrative du Pays se compose actuellement de 3 agents non titulaires à temps plein et de 2 agents non titulaires à 80%. La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer dans **un cadre budgétaire rigoureux**. Il est cependant prévu le recrutement d'un chargé de mission (50%), et potentiellement un stagiaire pour une durée de 3 à 6 mois dans le cadre d'actions ciblées. Ces recrutements se justifient notamment par un accroissement d'activité lié à la candidature Leader 2023-2027 (sous réserve que la candidature d'Adeva soit retenue).

Tableau des emplois prévisionnel

POSTE	FILIERE	CATEGORIE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSITION STATUTAIRE
Directeur / chef de projet <b>(SCoT,)</b>	Adm	A	Attaché	100%	Non titulaire – CDD
Chargé de mission PTRE/Circuit de proximité	Adm	A	Attaché	100%	Non titulaire - CDD
Chargé de mission LEADER <b>2014-2020 / 2023-2027</b>	Adm	A	Attaché	80%	Non titulaire – CDD
<i>Chargé de mission LEADER 2023-2027</i>	<i>Adm</i>	<i>A</i>	<i>Attaché</i>	<i>50%</i>	<i>Non titulaire - CDD</i>
Chargé de mission généraliste <b>(Services à la population, GTEC)</b>	Adm	A	Attaché	100% (7 mois) 80% (5 mois)	Non Titulaire - CDD
Assistante de direction/ gestionnaire <b>LEADER</b>	Adm	B	Rédacteur	100%	Non titulaire - CDI

### f. DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE SCOT

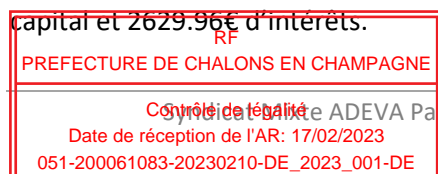
Pour 2023, le budget prévoit la réalisation du PAS/DOO pour un montant de 147 516€.

A cela s'ajoute un Reste à Réaliser de 15 285€ correspondant à la finalisation du diagnostic.

### g. LA DETTE

Actuellement le Syndicat Mixte a contracté un prêt de 320 000€ pour une durée de 14 ans qui assure la capacité de financement de l'étude **sans impacter dans un premier temps les cotisations des EPCI de rattachement**.

Le taux d'emprunt est de 0.95%. La première échéance annuelle pour le remboursement du prêt a débuté en 2021. Pour 2023, celle-ci s'élève à 24 519.07 dont 21 889.11€ pour le remboursement du capital et 2629.96€ d'intérêts.



## h. DES RECETTES ENCORE INCERTAINES

L'ensemble des montants des subventions indiquées pour 2023 reste approximatif. Les subventions concernant principalement l'ingénierie territoriale versées par la Région Grand Est, et les subventions liées à l'ingénierie et aux projets Leader.

## i. DES COTISATIONS STABLES

Le Syndicat propose de maintenir une cotisation par habitant identique aux années précédentes. Le montant de la cotisation par habitant s'élèverait à 4.00€/habitant ce qui représente un montant de 166 684€ (basé sur le recensement 2020 population légale 2023).

## j. BALANCE GENERALE PREVISIONNELLE 2023

La balance générale présente un résultat déficitaire pour l'exercice 2023 si l'on ne prend pas en compte le report de l'excédent de l'exercice 2022. Celui-ci permettra de combler ce déficit.

Il faudra cependant être vigilant pour conserver pour les prochains exercices un fonds de roulement suffisant car le résultat intègre les produits rattachés ainsi que l'emprunt versé pour le financement du SCOT.

## Synthèse du budget prévisionnel 2023

### Dépenses

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libelle	Réalisé 2022	Prévu BP 2023
011	Charges de gestion générale	68 222,76	89 947,00
60	Achats et variation des stocks	3 864,99	19 570,00
61	Services extérieurs	56 905,03	53 237,00
62	Autres services extérieurs	7 452,74	17 040,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	100,00
012	Charges de personnel	199 433,99	225 850,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	1 670,46	2 000,00
64	Charges de personnel	197 763,53	223 850,00
	Chapitres non globalisés	4 967,04	7 510,00
65	Autres charges de gestion courante	0,29	10,00
66	Charges financières	2 835,95	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 130,80	2 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCT.</b>		<b>272 623,79</b>	<b>323 307,00</b>



### SECTION D'INVESTISSEMENT

Syndicat de la Vallée de l'Aisne ADEVA Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2022-2023

Chapitre	Libelle	Réalisé 2022	Prévu BP 2023
001	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00
1641	Emprunt	21 683,12	21 889,11
20	Immobilisations incorporelles	20 872,20	147 516,00
202	Réalisation de documents d'urbanisme	20 872,20 €	147 516,00 €
2051	Concessions, droits similaires	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 044,00 €	1 200,00 €

<b>TOTAL DEPENSES INVEST.</b>		<b>43 599,32</b>	<b>170 605,11</b>
	RAR N-1	18 496,80 €	15 285,00 €
			<b>185 890,11</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>334 719,91</b>	<b>509 197,11</b>
----------------------	--	-------------------	-------------------

## Recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libelle	Réalisé 2022	Prévu BP 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	369 624,10	364 568,43
64	Dotations et participations	6 818,82	2 000,00
74	Dotations et participations	260 749,30	301 628,00
74718	Autres participations Etat	15 780,28	41 560,00
7472	Participat° Régions	25 103,14	32 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	191 548,00	186 684,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	28 118,88	41 384,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00
758	Produit Divers gestion courante	199,00	0,00

<b>TOTAL RECETTES FONCT.</b>		<b>637 192,22</b>	<b>668 196,43</b>
------------------------------	--	-------------------	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libelle	Réalisé 2022	Prévu BP 2023
002	Résultat d'investissement reporté	278 788,93	237 320,41
28	Amortissements des immobilisations	2 130,80	2 130,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
1641	Emprunt	0,00	0,00
023	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

<b>TOTAL RECETTES INVEST.</b>		<b>280 919,73</b>	<b>239 451,21</b>
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>918 111,95</b>	<b>907 647,64</b>
----------------------	--	-------------------	-------------------

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE

## Récapitulatif budget prévisionnel 2023

	Réalisé 2022		Résultat Exercice 2022		BP 2023		Résultat Exercice 2023	Report à nouveau 2022	Budget prévisionnel 2023
	Dépenses cumulées	Recettes cumulées			Dépenses cumulées	Recettes cumulées			
Fonctionnement	272 623,79	267 568,12	-5 055,67	Fonctionnement	323 307,00	303 628,00	-19 679,00	364 568,43	344 889,43
Investissement	43 599,32	2 130,80	-41 468,52	Investissement	185 890,11	2 130,80	-183 759,31	237 320,41	53 561,10
<b>Total</b>	<b>316 223,11</b>	<b>269 698,92</b>	<b>-46 524,19</b>	<b>Total</b>	<b>509 197,11</b>	<b>305 758,80</b>	<b>-203 438,31</b>	<b>601 888,84</b>	<b>398 450,53</b>

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2023 051-200061083-20230210-DE_2023_001-DE